Rapport sur l'état du

DROIT À L'ALIMENTATION ET À LA NUTRITION

2021

RÉSEAU MONDIAL POUR LE DROIT À L'ALIMENTATION ET À LA NUTRITION

Ceci est une publication du *Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition*, coordonné par FIAN International

| Coordinatrice

Laura Michéle (FIAN International)

| Auteures

Isa Álvarez Vispo (Urgenci), Laura Michéle, Annie Ruth Sabangan (FIAN International)

Remerciements particuliers aux membres du *Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition,* aux autres organisations partenaires et à FIAN International pour leur soutien dans la compilation de ce rapport.

| Traduction vers le français

Nellie Epinat

| Concept & mise en page

btta.creativa

| Financé par

Direction du développement et de la coopération (DDC-Suisse) et Brot für die Welt

JUILLET 2021

African Centre for Biodiversity *(Centre africain pour la biodiversité,* ACB*)*
Afrique du Sud

Alliance mondiale des peuples autochtones mobiles (WAMIP)
Inde

Asian-Pacific Resource and Research Centre for Women (ARROW)
Malaisie

Association paysanne pour le développement (A.PA.DE)
Togo

Association pour la protection de la nature au Sahel (APN Sahel)
Burkina Faso

Biowatch South Africa
Afrique du Sud

Brot für die Welt
Allemagne

Center for Food and Adequate Living Rights (CEFROHT)
Uganda

Centre for Social Development (CSD)
India

Centro Internazionale Crocevia
Italie

Alliance internationale d'agences de développement catholiques (CIDSE)
Belgique

Coalition internationale pour l'habitat et Réseau pour les droits au logement et à la terre (HIC-HLRN)
Égypte

Coletivo de Entidades Negras (CEN)
Brésil

Conseil international des traités indiens (CITI)
États-Unis

Conseil œcuménique des Églises - Alliance œcuménique " Agir Ensemble" (COE-EAA)
Suisse

Convergence malienne contre l'accaparement des terres (CMAT)
Mali

Coordinadora Latinoamericana de Organizaciones del Campo (CLOC)

Dejusticia
Colombie

Feminist Dalit Organization (FEDO)
Népal

FIAN International
Allemagne

Focus on the Global South
Thaïlande

FoodShare
Canada

Fórum Brasileiro de Soberania e Segurança Alimentar e Nutricional (FBSSAN)
Brésil

Forum mondial des pêcheurs et travailleurs de la pêche (WFF)
Ouganda

Forum mondial des populations de pêcheurs (WFFP)
Afrique du Sud

The Gaza Urban and Peri-Urban Agriculture Platform (GUPAP)
Palestine

HEKS/EPER (Entraide protestante suisse)
Suisse

Independent Food Aid Network (IFAN)
Royaume-Uni

Justicia Alimentaria
Espagne

KATARUNGAN
Philippines

KHANI
Bangladesh

Maleya Foundation
Bangladesh

Mouvement populaire pour la santé (PHM)
Afrique du Sud

Observatori DESC
Espagne

Organisation inter-églises de coopération au développement (ICCO Coopération)
Pays-Bas

Organisation mondiale contre la torture (OMCT)
Suisse

Pain pour le prochain
Suisse

Pakistan Kissan Rabita Committee (PKRC)
Pakistan

Plataforma Interamericana de Derechos Humanos, Democracia y Desarrollo (PIDHDD)
Equateur

POSCO Pratirodh Sangram Samiti (PPSS)
Inde

Réseau régional de la société civile pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la Communauté des pays de langue portugaise (REDSAN-CPLP)
Portugal

Réseau africain pour le droit à l'alimentation (RAPDA)
Bénin

Réseau d'action international des groupes d'action pour l'alimentation infantile (IBFAN)
Suisse

Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) *Burkina Faso*

Right to Food Campaign
Inde

Right to Food Network – Malawi
Malawi

Society for International Development (SID)
Italie

Solidaritas Perempuan (SP)
Indonésie

SOS Faim Luxembourg
Luxembourg

Sustain
Royaume-Uni

Terra Nuova - Centro per il Volontariato ONLUS (TN)
Italie

Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA)
Suisse

URGENCI
France

WhyHunger
États-Unis

World Alliance for Breastfeeding Action (WABA)
Malaisie

WUNRN (Women's UN Report Network)
États-Unis

Zambia Alliance for Agroecology and Biodiversity (ZAAB)
Zambie

SOMMAIRE

RÉSEAU MONDIAL POUR LE DROIT À L'ALIMENTATION ET À LA NUTRITION 02

Acronymes et abréviations 05

Sommaire exécutif 06

Introduction 09

01 Développements internationaux 13

02 Aperçu régional 19

2.1 L'Asie 20

2.2 Afrique 27

2.3 Amérique latine et Caraïbes 33

2.4 Amérique du Nord 38

2.5 Europe 40

2.6 Moyen Orient et Afrique du Nord 42

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
ASC	Agriculture soutenue par la communauté
CADHP	Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples
CDB	Convention sur la diversité biologique
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CONSEA	Conseil national pour la sécurité alimentaire et la nutrition
CSA	Comité des Nations Unies sur la sécurité alimentaire mondiale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GNRtFN	Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition
LAC	Amérique latine et Caraïbes
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
MNT	maladies non transmissibles
MSC	Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones
ODD	Objectifs de développement durable
OGM	organismes génétiquement modifiés
OSC	organisations de la société civile
RtFN	Droit humain à une alimentation et une nutrition adéquates
SOFI	État de l'insécurité alimentaire dans le monde
SUN	Scaling Up Nutrition (mise à l'échelle de la nutrition)
TIRPAA	Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
UN	Nations Unies
UNSCN	Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Lorsque les premiers cas de COVID-19 ont fait la une des journaux il y a un an et demi, peu de gens auraient imaginé l'ampleur que prendrait la pandémie et les conséquences désastreuses qui s'ensuivraient. Ce qui a commencé comme une crise sanitaire s'est rapidement transformé, pour beaucoup, en une crise alimentaire et de subsistance. Des millions de personnes ont perdu leur emploi et leurs sources de revenus, en particulier celles travaillant dans le secteur informel. Les régimes de protection sociale étant inexistants ou inadéquats, le nombre de personnes souffrant de faim a augmenté de 161 millions en seulement un an.

Cette année, le Rapport sur l'état du droit à l'alimentation et à la nutrition met l'accent sur ce droit dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Il examine les mesures prises par les gouvernements pour contenir la propagation du virus et les impacts qu'elles ont eus sur les différents groupes de population. Il donne également un aperçu de la manière dont les communautés et les groupes de la société civile du monde entier se sont organisés pour faire face à la crise et soutenir les personnes dans le besoin.

Le rapport montre des similitudes frappantes entre les régions. Pourtant, il souligne également que les impacts sont loin d'être les mêmes pour tout le monde. Dans toutes les sociétés, la pandémie et les mesures prises pour l'endiguer ont touché le plus durement les groupes marginalisés et défavorisés. Dans de nombreux cas, aucune précaution n'a été prise et aucune exception n'a été faite pour protéger les droits de ces groupes et les mettre à l'abri des effets des mesures restrictives. Dans la plupart des pays, les systèmes de protection sociale se sont révélés incapables de protéger les plus démuni·e·s et de les aider à se remettre sur pied.

La pandémie a mis à nu les discriminations, inégalités et exclusions structurelles qui sous-tendent nos sociétés et rendent les gens vulnérables à la faim et à la malnutrition. Elle a mis en lumière les conditions de travail précaires et dangereuses dans lesquelles se trouvent les personnes travaillant dans l'agriculture et l'alimentation, et en particulier les travailleur·euse·s migrant·e·s, ainsi que l'accès limité aux services de base et à la protection sociale dont ils et elles bénéficient. Elle a en outre mis en lumière la situation critique des peuples autochtones et d'autres communautés rurales, qui, privés de leurs territoires et de l'accès aux ressources naturelles, n'ont que peu de moyens de faire face à la pandémie et à la crise alimentaire qui en découle.

D'une région à l'autre, l'augmentation colossale du travail de soins a largement pesé sur les épaules des femmes, qui ont été plus susceptibles de perdre leur emploi. Les femmes ont également dû supporter des niveaux de stress plus élevés, car elles sont souvent chargées de mettre de la nourriture sur la table. Pour couronner le tout, elles ont été confrontées à une escalade de la violence domestique. Les enfants vivant dans la pauvreté ont souffert de l'absence de repas scolaires ou d'une diminution de la qualité des repas. Dans certains cas, les enfants ont été contraint·e·s de faire des travaux dangereux pour aider leur famille à joindre les deux bouts.

Le rapport souligne également comment les gouvernements ont utilisé la pandémie pour militariser (davantage) les sociétés et faire passer en force des lois, des politiques et des projets préjudiciables. En ce sens, la pandémie a servi de prétexte idéal pour faire taire les protestations sociales, cibler violemment les communautés et criminaliser les défenseur·euse·s des droits humains.

Le rapport montre, d'une part, la vulnérabilité à plusieurs niveaux engendrée par le système alimentaire industriel mondial et, d'autre part, la résilience des systèmes alimentaires locaux et de la petite production alimentaire en temps de crise.

Le système alimentaire industriel n'est pas seulement associé à l'augmentation des zoonoses telles que la COVID-19. Il accroît également le risque d'infection grave, en promouvant par exemple des produits alimentaires ultra-transformés et en exposant les gens à des produits agro-toxiques. En outre, sa dépendance à l'égard des longues chaînes d'approvisionnement et des intrants agricoles commerciaux a rendu ceux et celles qui en dépendent vulnérables aux perturbations du commerce mondial et aux fluctuations des prix. Au contraire, les systèmes alimentaires paysans locaux fondés sur l'agroécologie se sont révélés très résistants face à la crise et ont trouvé des moyens innovants pour y faire face. Dans toutes les régions, l'agroécologie, l'agriculture soutenue par la communauté et les jardins urbains/communautaires ont suscité un intérêt croissant, et de nouveaux réseaux se sont tissés entre communautés rurales et urbaines.

Or, de nombreux gouvernements, surtout au départ, ont montré un parti pris pour le système alimentaire corporatif et contre la production alimentaire à petite échelle dans leurs réponses à la pandémie, par des mesures telles que la fermeture des marchés informels et des marchés de producteurs alors que les supermarchés étaient autorisés à rester ouverts, l'introduction de couvre-feux interférant avec les routines de travail de la pêche artisanale, les restrictions de mouvement empêchant les agriculteur·rice·s, surtout les femmes, d'accéder à leurs terres, ou la fermeture de frontières empêchant les éleveur·euse·s d'aller chercher du fourrage.

D'une région à l'autre, on a assisté à un énorme élan de solidarité et d'organisation communautaire pour faire face à la crise et soutenir les personnes dans le besoin. Les petit·e·s producteur·rice·s alimentaires du monde entier se sont organisé·e·s pour donner et échanger leurs produits. Les femmes rurales ont partagé leurs connaissances sur les plantes médicinales et les ont mises à la disposition des populations dans le besoin. Des communautés et des groupes de la société civile ont organisé des garde-manger et des soupes populaires, tandis que des initiatives d'agriculture soutenue par la communauté ont cherché de nouvelles formules de solidarité pour inclure ceux et celles sans ressource.

Pour l'avenir, il sera essentiel de tirer les leçons de la pandémie et des réponses qui y ont été apportées. La faim et la malnutrition augmentent depuis des années. La construction d'un "nouveau demain" doit donc aller au-delà de la simple "réparation" et s'attaquer aux discriminations, inégalités et exclusions structurelles qui ont créé les conditions permettant à la crise de se dérouler de manière aussi dramatique et inégale.

INTRODUCTION

DE LA CRISE SANITAIRE À LA CRISE ALIMENTAIRE

Lorsque les premiers cas de COVID-19 ont fait la une des journaux il y a un an et demi, peu de gens auraient imaginé l'ampleur que prendrait la pandémie et les conséquences désastreuses qui s'ensuivraient. Ce qui a commencé comme une crise sanitaire s'est rapidement transformé, pour beaucoup, en une crise alimentaire et de subsistance. L'impact dévastateur du virus a rapidement été suivi de mesures de confinement tout aussi, sinon plus, dévastatrices. Les gouvernements du monde entier ont adopté des mesures drastiques, souvent appliquées sans discernement, qui ont conduit des millions de personnes à perdre leur emploi et leur revenu - en particulier celles travaillant dans le secteur informel et les journalier·ère·s. En l'absence de systèmes de protection sociale, ou avec des systèmes inadéquats, ces mesures ont poussé une grande partie de la société à la limite de la survie. Dans le sillage de la crise alimentaire qui en a résulté, le nombre de personnes souffrant de faim a augmenté de **161 millions** en seulement un an, pour atteindre 811 millions de personnes en tout. Près d'une personne sur trois n'avait pas accès à une alimentation adéquate.

Si la "proportionnalité" des mesures est une question complexe qui demande à être évaluée au cas par cas, il est vrai que, bien souvent, sinon de manière générale, les gouvernements n'ont pas pris en compte de manière adéquate les impacts différentiels que ces mesures auraient sur certains groupes de population, notamment les groupes marginalisés et défavorisés, et n'ont pas agi en conséquence. C'est le cas des communautés de pêcheur·se·s artisanaux·les, durement touchées par les couvre-feux pendant les mois correspondant à leur principale période de pêche. Un autre exemple est celui des agricultrices, qui n'ont pas pu accéder à leurs champs en raison de l'obligation de présenter des titres fonciers, que seuls les hommes détiennent souvent. Dans de nombreux cas, aucune précaution n'a été prise ni aucune exception faite pour protéger les droits de ces groupes et les mettre à l'abri des effets des mesures restrictives. Dans la plupart des pays, les systèmes de protection sociale se sont révélés incapables de protéger les personnes les plus démunies et de les aider à se remettre sur pied.

Si les tendances sont étonnamment similaires d'une région à l'autre, les répercussions sont loin d'être les mêmes partout. Dans toutes les sociétés, la pandémie et les mesures prises pour l'endiguer ont touché plus durement encore les groupes marginalisés et défavorisés qui luttent pour satisfaire leurs besoins quotidiens. La pandémie a mis à nu les discriminations, inégalités et exclusions structurelles qui imprègnent nos sociétés. Elle a poussé certains groupes de population à l'extrême, les rendant immensément vulnérables aux crises de toutes sortes.

Le manque d'accès aux services sociaux de base et aux biens communs tels que les soins de santé, l'eau et l'assainissement, associé aux conditions de travail précaires dans lesquelles se trouvent de nombreux·ses travailleur·euse·s - en particulier dans le secteur alimentaire et agricole - les a rendu·e·s très vulnérables aux infections. Dans le même temps, les structures coloniales et néolibérales ont privé les peuples autochtones et les autres communautés rurales de leurs territoires et de l'accès aux ressources naturelles, ne leur laissant d'autre choix que de chercher des emplois à la journée et dévolus aux migrant·e·s, avec une faible résistance aux crises économiques et alimentaires.

Dans le cadre des structures patriarcales dominantes, l'augmentation colossale du travail de soins a largement pesé sur les épaules des femmes, qui, à leur tour, ont été plus susceptibles de perdre leur emploi. Les femmes ont également dû supporter des niveaux de stress plus élevés, étant souvent chargées de mettre de la nourriture sur la table. Pour couronner le tout, elles ont été confrontées à une escalade de la violence domestique. Les enfants vivant dans la pauvreté ont souffert de l'absence de repas scolaires ou d'une diminution de la qualité des repas. Dans certains cas, les enfants ont été contraint·e·s de faire des travaux dangereux pour aider leur famille à joindre les deux bouts.

Dans plusieurs régions, de nombreux pays sont confrontés à une montée de l'autoritarisme. Dans ces pays, les gouvernements ont utilisé la pandémie pour militariser (davantage) les sociétés et faire passer en force des lois, des politiques et des projets contraires aux droits humains. En ce sens, la pandémie a servi de prétexte idéal pour faire taire les protestations sociales, cibler violemment les communautés et criminaliser les défenseur·euse·s des droits humains.

ET ENSUITE ?

La crise sanitaire et la crise alimentaire qui en ont résulté ont braqué les projecteurs sur les systèmes alimentaires. Ces crises révèlent, d'une part, la vulnérabilité à plusieurs niveaux qui résulte d'une dépendance croissante à l'égard du système alimentaire industriel mondial et, d'autre part, la résilience des systèmes alimentaires locaux et des petits producteurs. Dans certains pays, la pandémie a encouragé le jardinage à domicile, le passage à l'agriculture écologique et l'agriculture soutenue par la communauté (ASC). Mais elle a également accéléré la numérisation en cours des systèmes alimentaires, notamment en ce qui concerne le commerce électronique, éloignant ainsi encore davantage les personnes de l'origine de leur nourriture.

Il est essentiel de tirer les leçons de la pandémie et d'œuvrer pour un avenir différent. Comme le cite la **publication du groupe des femmes du Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSC)** : "Nous ne reviendrons pas à la normalité, car la normalité était le problème". Avant la crise, le nombre de personnes souffrant de faim, de malnutrition et d'insécurité alimentaire était déjà en augmentation. Le changement climatique, l'éco-destruction et l'accaparement des ressources naturelles étaient déjà monnaie courante, portant atteinte aux droits des petit·e·s producteur·rice·s alimentaires et des communautés rurales du monde entier. La **biodiversité** a connu un déclin rapide ces derniers temps, les régimes alimentaires se sont progressivement homogénéisés et la consommation s'oriente progressivement vers des produits alimentaires ultra-transformés. Un changement de cap radical est plus que jamais nécessaire : nous devons nous éloigner de la **logique de l'agrobusiness**

comme norme et de la numérisation accrue de nos systèmes alimentaires, pour nous orienter vers la création et le renforcement de systèmes alimentaires sains, durables et justes.

À PROPOS DE CETTE PUBLICATION

Le rapport sur l'état du droit à l'alimentation et à la nutrition est un effort conjoint du Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition (ci-après Réseau mondial ou GNRtFN), soutenu par son secrétariat, FIAN International. Publié pour la première fois en 2019, il tente de fournir un aperçu annuel des développements aux niveaux national et international concernant le droit à l'alimentation et à la nutrition. Il complète ainsi le rapport de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) **L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI)** dans une perspective de droits humains qui va au-delà des chiffres et met en lumière les causes structurelles de la faim et de la malnutrition (voir **SOFI 2021 critique**). Le rapport de cette année, qui couvre la période allant de juillet 2020 à juin 2021, met l'accent sur le droit à l'alimentation et à la nutrition dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Cette publication fait partie de l'initiative de suivi plus large du GNRtFN : **L'outil de Suivi populaire pour le droit à l'alimentation et à la nutrition**. Cet outil permet aux peuples, aux communautés, aux mouvements, à la société civile, aux universitaires et même aux fonctionnaires de suivre la réalisation du droit à une alimentation et à une nutrition adéquates (RtFN), en se basant sur une compréhension holistique du droit à l'alimentation et en s'appuyant sur une perspective contre-hégémonique des systèmes alimentaires. Il vise principalement à soutenir les efforts de suivi au niveau national en fournissant un cadre et des outils pertinents pour analyser soigneusement si les États respectent leurs obligations en matière de droit à l'alimentation et à la nutrition et la manière dont ils le font. Cet outil est le résultat d'un exercice collectif par les membres du Réseau mondial et se veut un document vivant, évoluant de conserve avec les progrès de la compréhension de la RtFN, ainsi qu'avec les leçons tirées de son utilisation sur le terrain.

Le contenu de cette publication est basé sur les contributions des membres du GNRtFN, complétées par des informations fournies par d'autres réseaux, ainsi que par des enquêtes et des rapports pertinents, notamment **ceux du MSC**. La publication ne prétend pas couvrir tous les pays ni toutes les situations, mais se concentre sur les pays et les questions sur lesquels les membres du Réseau mondial travaillent.

01 ÉVOLUTION INTERNATIONALE

Ces dernières années, la transformation indispensable des systèmes alimentaires pour les rendre plus sains, durables et justes a fait son entrée dans l'agenda international et suscité de nombreux débats dans les espaces de gouvernance mondiale. La propagation de l'épidémie COVID-19 et la crise alimentaire massive qui a balayé les continents ont clairement démontré l'urgence de la réforme. La destruction des écosystèmes et la perte de biodiversité, associées au système alimentaire industriel et à son mode de production, ont constitué un **terrain propice à l'apparition de zoonoses** telles que la COVID-19. Simultanément, la pandémie a mis en lumière les immenses inégalités inhérentes au système alimentaire industriel, ainsi que la dépendance et les multiples vulnérabilités qu'il génère. Il s'agit notamment d'une **vulnérabilité accrue au virus due à l'obésité et aux maladies non transmissibles (MNT)**, associées à la consommation d'aliments ultra-transformés, ainsi qu'aux maladies respiratoires causées par l'exposition aux produits agrochimiques.

Le **Comité des Nations unies sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA)** a été l'espace international le plus important pour le débat politique sur la façon de transformer les systèmes alimentaires. Après quatre années de délibérations, le CSA a adopté le 10 février 2021 les **Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition (VGFSyN)**. La société civile et les mouvements sociaux participant au Mécanisme du CSA pour **la société civile et les peuples autochtones (MSC)** se sont activement engagés dans le processus dès le début, œuvrant à ce que les Directives reflètent les expériences et les solutions proposées par les personnes les plus touchées par la faim et la malnutrition, qui nourrissent en même temps la majorité de la population mondiale : les petit·e·s producteur·rice·s alimentaires, y compris les peuples autochtones, les travailleur·se·s et les femmes.

C'est donc avec une immense déception que nous constatons que les Directives sont loin de fournir une base substantielle pour la transformation du système alimentaire industriel dominant. Elles ne présentent pas d'analyse des lacunes du système alimentaire industriel, ni de vision claire sur la manière de surmonter ces problèmes. Le processus de négociation a été marqué par un intense jeu de pouvoir mené par les principaux pays agro-exportateurs défendant les intérêts de "leurs" sociétés transnationales. Il a été encore compliqué par le format et la méthodologie en ligne que le président du groupe de travail a appliqués aux négociations. **Le MSC a décidé de ne pas soutenir la diffusion ni la mise en œuvre des Directives**, et de s'engager uniquement dans le suivi critique de leur mise en œuvre et de leurs effets sur le terrain. Il se concentrera plutôt sur la promotion de **sa propre vision collective de la transformation des systèmes alimentaires**, qu'il a développée au cours du processus d'élaboration des Directives.

Les négociations du CSA sur l'agroécologie sont étroitement liées au processus des Directives VGFSyN et revêtent une importance capitale pour les mouvements sociaux et les organisations de la société civile participant au MSC. Le 4 juin 2021, elles se sont conclues par l'adoption des **Recommandations du CSA en matière de politiques - Approches agroécologiques et autres approches innovantes**. Le processus d'élaboration de ces recommendations a été beaucoup plus inclusif que pour les négociations relatives aux Directives VGFSyN, mais le manque de temps a constitué un défi majeur. Le résultat est loin d'être satisfaisant et contient

plusieurs recommandations problématiques (dont l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques). Le MSC doit encore décider d'approuver ou non les recommandations politiques.

Le MSC a également préparé son **Rapport sur l'utilisation et l'application du Cadre d'Action du CSA pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition lors de Crises prolongées (Cadre d'Action FFA)**, et l'a présenté lors de la manifestation thématique mondiale organisée dans le cadre de la 47ème session plénière du CSA, qui s'est exceptionnellement tenue en février 2021. En partageant des réflexions de communautés affectées et d'organisations connexes sur la mise en œuvre et l'alignement du CFS-FFA sur les décisions politiques (ou l'absence de celles-ci), ainsi que sur les principaux obstacles à son utilisation et à sa mise en œuvre, entre autres, le rapport vise à compléter l'évaluation par le CSA de la mise en œuvre du CFS-FFA.

En septembre 2021, le **Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires** se tiendra à New York, tandis qu'un pré-sommet est prévu du 26 au 28 juillet à Rome. Selon les organisateurs, le Sommet vise à lancer "**de nouvelles mesures audacieuses pour progresser dans la réalisation de chacun des 17 objectifs de développement durable, qui dépendent tous à des degrés divers de la mise en place de systèmes alimentaires plus sains, plus durables et équitables**". Le sommet a fait l'objet de critiques sévères de la part de **la société civile, des mouvements sociaux, du monde universitaire** et des **experts des droits humains des Nations unies** depuis le début des préparatifs, à commencer par la nomination par le Secrétaire général des Nations unies d'Agnes Kalibata, présidente de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), comme envoyée spéciale chargée de diriger les préparatifs du sommet. D'autres questions ont été soulevées, telles que le manque de transparence entourant le Sommet, la prédominance des intérêts des entreprises, l'absence de référence au cadre des droits humains, et l'accent mis sur les approches technologiques au détriment des approches humaines, telles que l'agroécologie.

Le CSA, en dépit de son rôle d'organe intergouvernemental principal et le plus inclusif pour discuter de l'alimentation, de l'agriculture et de la nutrition, continue d'être marginalisé dans les préparatifs du Sommet. Pendant ce temps, les organisations de la société civile sont triées sur le volet au lieu d'être engagées par le biais de plateformes établies, telles que le MSC, qui canalisent déjà les voix des petit·e·s producteur·rice·s alimentaires et des autres personnes touchées par la faim et la malnutrition. Par conséquent, les OSC et les organisations populaires impliquées dans le MSC ont décidé d'organiser **leur propre processus pour contester le Sommet**.

Une première réunion mondiale s'est tenue en décembre 2020 avec plus de 100 participant·e·s, et un contre-événement de trois jours au Pré-Sommet se tiendra du 25 au 27 juillet. Le processus de convergence vise à faire progresser les droits humains et la souveraineté alimentaire, à démanteler le pouvoir des entreprises et à démocratiser les institutions publiques et le multilatéralisme dans le cadre de la construction et du renforcement de systèmes alimentaires véritablement durables, sains et justes. Les principales demandes du MSC concernant les

conditions de sa participation au Sommet, présentées dans une **lettre signée par plus de 200 organisations** et adressée au président du CSA en mars 2021, n'ont pas été satisfaites, malgré des **réunions entre le MSC et les dirigeants du Sommet**. Dans les faits, le cours du Sommet ne change pas de direction.

L'annonce du **partenariat entre la FAO et Crop Life International**, une association commerciale qui représente les intérêts des fabricants de pesticides, a suscité un autre tollé public concernant la mainmise des entreprises sur les institutions des Nations unies. Ce partenariat introduit des conflits d'intérêts institutionnels majeurs au sein de la FAO, dont la mission est de servir les populations rurales et de protéger l'environnement et, plus largement, en tant qu'agence des Nations unies, de promouvoir les droits humains. Une large alliance d'organisations de la société civile a **exhorté la FAO à mettre fin à ce partenariat**.

L'influence des entreprises sur l'ONU s'est également renforcée, quoique de manière plus subtile, par la création récente d'un nouvel organe de l'ONU, **UN Nutrition**. Avec l'objectif déclaré de renforcer la coordination et la collaboration inter-agences pour la nutrition aux niveaux mondial et national, UN Nutrition, qui a virtuellement ouvert ses portes en janvier 2021, est né de la fusion entre l'ancien Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition (UNSCN) et le Réseau des Nations Unies pour **SUN**. Par cette fusion, l'ONU institutionnalise SUN, **un organisme "multipartite" qui promeut des solutions basées sur le marché et des partenariats avec le secteur privé** dans la lutte contre la malnutrition. Les membres du SUN issus de l'industrie alimentaire et de l'agroalimentaire sont ainsi indirectement promus au rang de partenaires privilégiés de l'ONU dans la lutte contre la malnutrition, tout en négligeant les conflits d'intérêts inhérents que cela entraîne pour les agences de l'ONU et les États membres concernés.

Du 26 au 30 octobre 2020, la **sixième session** du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur **les sociétés transnationales et autres entreprises commerciales en matière de droits de l'Homme** (OEIGWG) s'est tenue pour négocier le **2ème projet du Traité sur les sociétés transnationales**. Les négociations, résultat de décennies de campagne de la société civile, seront cruciales, car il s'agit de combler une lacune majeure dans la protection internationale des droits humains vis-à-vis des actions des entreprises. Bien que seuls quelques participant·e·s de la société civile aient pu se joindre à la réunion en raison des restrictions imposées par le COVID-19, une pré-session animée et des échanges quotidiens en ligne en tête-à-tête ont eu lieu entre les différents mouvements mondiaux de défense des traités impliqués dans le processus (Treaty Alliance, Global Campaign, Feminists for a Binding Treaty, etc.).[1]

1 N.d.T. : Les noms des mouvements sont indiqués en anglais afin de faciliter des recherches sur internet. Leurs noms en français (L'Alliance pour un traité contraignant, la Campagne mondiale pour revendiquer la souveraineté des peuples, démanteler le pouvoir des transnationales et mettre fin à leur impunité) étant moins usités et les sites des mouvements ne fournissant pas toute l'information en français.

Le **Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA)** a poursuivi ses travaux visant à fournir des orientations aux États concernant la mise en œuvre des droits des paysan·ne·s et des peuples autochtones sur les semences ("droits des agriculteurs"). Le Groupe spécial d'experts techniques (AHTEG) a dressé un **inventaire** des mesures existantes en faveur de ces droits et présentera une série de recommandations lors de la réunion de l'organe directeur du TIRPAA fin 2021. Les représentants des organisations de paysan·ne·s et de peuples autochtones au sein du AHTEG ont souligné la nécessité de mesures juridiques soutenant les systèmes de semences paysannes et protégeant leurs droits contre les droits de propriété intellectuelle et les technologies émergentes.

Dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), les États négocient actuellement un nouveau **cadre mondial de la biodiversité (CMB) pour l'après-2020** afin de mettre un terme à la perte rapide de cette ressource fondamentale. Le CMB est destiné à guider la mise en œuvre de la Convention, y compris dans le contexte de l'alimentation et de l'agriculture, et les organisations de petit·e·s producteur·rice·s alimentaires et d'autres organisations de la société civile font pression pour l'inclusion de l'agroécologie comme stratégie centrale à cet égard. En raison de la pandémie de COVID-19, les négociations se sont déroulées dans un format virtuel, ce qui **soulève de sérieuses questions d'inégalité de traitement** concernant la participation des détenteur·rice·s de droits ainsi que des gouvernements du Sud.

En juillet 2020, la **Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples** a lancé publiquement les **Lignes directrices sur le droit à l'eau**, qu'elle avait adoptées un an plus tôt lors de sa 26ème session extraordinaire à Banjul, en Gambie. Les Lignes directrices visent à aider les États parties à se conformer à leurs obligations en vertu de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) en matière de droit à l'eau. Elles appellent les États à développer des stratégies intégrées pour poursuivre la pleine réalisation du droit à l'eau et des droits humains connexes, tels que les droits à l'alimentation, à la santé et aux moyens de subsistance. Les Lignes directrices soulignent l'obligation de réglementer les entreprises afin de prévenir les impacts négatifs sur le droit à l'eau des populations et de garantir des recours efficaces en cas de violation. En outre, elles soulignent l'importance de la participation des communautés à la gestion des sources d'eau et accordent une attention particulière aux mesures visant à lutter contre la discrimination et à garantir le droit à l'eau des groupes marginalisés et défavorisés.

Le 1er mai 2020, le **nouveau Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation**, Michael Fakhri, a pris ses fonctions. Son **premier rapport thématique**, présenté à l'Assemblée générale en juillet 2020, porte sur le droit à l'alimentation dans le contexte du droit et de la politique du commerce international. Dans le **second rapport**, présenté au Conseil des droits de l'Homme lors de sa 46ème session (février-mars 2021), il expose l'orientation, la vision et les priorités de son mandat : la pandémie de COVID-19 et la crise de la faim, les systèmes alimentaires et la gouvernance mondiale, les semences et les droits des agriculteur·rice·s, et le droit à l'alimentation dans les conflits armés et les crises prolongées.

Le travail du **Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU** sur une observation générale sur la terre a été retardé en raison de capacités limitées dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Le projet devrait être publié plus tard cette année (2021).

02 APERÇU RÉGIONAL

La faim et la malnutrition ont été des problèmes constants dans les pays asiatiques bien avant que la pandémie de COVID-19 ne frappe la région, avec un nombre impressionnant de **418 millions** de personnes sous-alimentées. Ironiquement, des pays comme l'Inde figurent parmi **les premiers producteurs de denrées alimentaires du monde**, tout en étant confrontés à des **taux de malnutrition parmi les plus élevés**. Les inégalités et la pauvreté profondément enracinées, liées à un chômage généralisé, à la privation de terres et à la faiblesse des salaires, ont été exacerbées par la pandémie, le fossé entre les pauvres et les riches se creusant considérablement dans des pays comme le **Bangladesh**. En outre, de nombreuses parties de la région continuent de connaître une montée de régimes autoritaires, associée à un rétrécissement de l'espace pour la société civile et à l'oppression des défenseur·se·s des droits humains.

L'**Indonésie** est entrée dans sa **première récession économique depuis 22 ans**, faisant grimper **taux de chômage** et de **pauvreté** à des niveaux record. Le nombre officiel de personnes pauvres au **Bangladesh** a augmenté de près de 50 %, pour **atteindre 49,43 millions en 2020**, ramenant presque le pays au niveau de pauvreté qu'il affichait en 2010.

> *"L'augmentation de l'extrême pauvreté et la perte de revenus et d'emplois ont fait que les gens n'avaient pas d'argent pour acheter de la nourriture et ne pouvaient pas survivre. Fondamentalement, la plupart des gens souffraient de la faim et ceux qui parvenaient tant bien que mal à avoir de la nourriture, manquaient de nutrition en raison de la mauvaise qualité de la nourriture... (La plupart d'entre eux) n'avaient que du riz, de l'amidon et des pommes de terre, ce qui a conduit à la malnutrition."*
>
> **UBINIG/ PHM, Bangladesh.**[2]
>
> → Voir la vidéo d'UBINIG

Les mesures de confinement, souvent appliquées de manière autoritaire (comme en **Inde** et aux **Philippines**), ont aggravé la situation déjà désastreuse des populations, provoquant une forte baisse des activités économiques et des revenus. Cette situation a particulièrement touché les personnes travaillant dans les secteurs informels et faiblement rémunérés de l'économie, qui consacrent un pourcentage élevé (jusqu'à 70 %) de leurs revenus à la nourriture. Combiné à une hausse des prix des denrées alimentaires de base dans plusieurs pays, il en a résulté une augmentation exponentielle de la faim, de la malnutrition et des décès parmi les groupes les plus défavorisés et marginalisés de la société.

Les petit·e·s producteur·rice·s de denrées alimentaires ont été durement touché·e·s par les mesures de confinement. Au **Bangladesh**, par exemple, 66 jours de confinement continu ont perturbé l'ensemble du système alimentaire. La production et la vente de produits laitiers, de viande, de volaille, de légumes et de

2 N.d.T.: Traduction de la citation pour ce rapport.

fruits ont connu une forte baisse. Au **Népal**, le confinement imposé ainsi que **les interdictions officielles ont fortement perturbé la vie des groupes les plus touchés**, tels que les petit·e·s producteur·rice·s alimentaires, en particulier les femmes, les migrant·e·s de retour au pays, les personnes travaillant à la journée, les familles dirigées par des femmes, les personnes handicapées et les Dalits (en particulier les femmes Dalits). Le taux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle a **augmenté de 8 %** au cours d'un seul mois de confinement. En raison du manque de mobilité, exacerbé par les contraintes de transport, les activités routinières de récolte, de plantation et de commercialisation des cultures ont été bouleversées. Les agriculteur·rice·s qui cultivent des produits hautement périssables ont été les plus durement touché·e·s. Presque toutes les personnes travaillant dans l'agriculture ont perdu leur emploi et leur salaire.

Dans un **rapport** publié en décembre 2020, le GNRtFN a noté que le confinement de mars 2020 en **Inde**, imposé sans aucune consultation publique, a entraîné "le chaos et des difficultés pour de nombreux pans de la société, mettant des vies en danger et entraînant des pertes énormes, notamment une augmentation exponentielle de la faim et des décès parmi les personnes les plus vulnérables." Dans une **enquête** réalisée par la Right to Food Campaign (RTFC) et le Centre for Equity Studies de septembre à octobre 2020, 62 % des près de 4 000 personnes interrogées ont déclaré que leurs revenus étaient inférieurs à ceux de la période pré-pandémique. La même enquête a révélé que 45% devaient emprunter de l'argent pour acheter de la nourriture ; 71% ont déclaré que la quantité nutritionnelle des aliments qu'ils consommaient s'était détériorée ; et 27% se couchaient parfois sans manger.

En Asie, comme dans d'autres régions, les personnes déjà les plus marginalisées et opprimées ont été les plus durement touchées par la crise, tout en passant souvent entre les mailles du filet des mesures de protection sociale. Les femmes, en tant qu'acteurs majeurs du système alimentaire, ont été **particulièrement touchées par les restrictions de circulation**, ont dû assumer l'essentiel du travail supplémentaire de soins en raison des rôles traditionnellement dévolus aux femmes, ont souvent été victimes de discrimination dans le cadre des mesures de protection sociale (voir ci-dessous) et ont été confrontées à une augmentation de la violence domestique. Au **Népal**, par exemple, les petites productrices de légumes qui vendent au porte-à-porte ont perdu leur principale source de revenus. Comme la plupart des travailleurs masculins migrants sont rentrés chez eux à cause de la COVID-19, les tâches ménagères et les soins traditionnellement relégués aux femmes ont augmenté. La violence sexiste a également augmenté.

Les travailleur·se·s migrant·e·s ont également été confronté·e·s à des difficultés extrêmes. Dans une **enquête** menée auprès de 11 000 travailleur·se·s migrant·e·s à travers l'**Inde** au cours des 21 premiers jours du confinement, le Stranded Workers Action Network a constaté que 96 % d'entre ces personnes n'avaient pas reçu de rations du gouvernement et que 70 % n'avaient pas reçu de nourriture cuisinée, tandis que 89 % n'avaient pas du tout été payé·e·s par leurs employeurs pendant le confinement. Selon les médias, au moins **989 décès sont directement attribuables au confinement**.

La situation critique des populations autochtones pendant la pandémie a été aggravée par la discrimination structurelle et les conditions socio-économiques qui en résultent, auxquelles elles sont soumises depuis la période coloniale. Au **Bangladesh**, la non-reconnaissance par le gouvernement du statut des terres ancestrales et la mise sous séquestre des terres ont fait que la culture traditionnelle Jhum (itinérante) n'est plus viable. La perte de leurs terres et de leurs moyens de subsistance n'a laissé aux populations autochtones d'autre choix que de travailler à la journée. Or, aujourd'hui, en pleine pandémie, beaucoup ont perdu leur emploi et leurs revenus.

Dans plusieurs pays, dont le **Pakistan**, le **Népal**, le **Bangladesh** et les **Philippines**, la crise alimentaire qui s'est déclarée alors que les gouvernements réagissaient pour enrayer la pandémie a été renforcée par les catastrophes naturelles causées par le changement climatique et la destruction de l'environnement, telles que les invasions de criquets, les pluies intempestives, les inondations, les chutes de neige, la sécheresse et les typhons.

Si les groupes de population marginalisés et défavorisés ont été poussés à la limite de la survie, certains ont par contre tiré profit de la pandémie. En **Indonésie**, par exemple, les mesures de distanciation sociale imposées par l'État, qui ont restreint les déplacements et interdit les activités publiques telles que les manifestations, ont été **utilisées comme levier pour intensifier l'accaparement des terres et l'exploitation de la nature**. Les entreprises de bois de pulpe, d'huile de palme, d'exploitation forestière, de sucre et de tabac ont étendu leurs activités de manière agressive, envahissant les territoires coutumiers et les zones forestières où vivent les peuples autochtones et les communautés locales. Cela a entraîné une augmentation des conflits fonciers et une marginalisation accrue des groupes déjà privés de leurs droits. Selon un **rapport** du Konsorsium Pembaruan Agraria (KPA), un total de 138 conflits fonciers ont eu lieu entre avril et septembre 2020. Au moins 11 personnes ont été tuées, 19 blessées et 134 autres ont fait l'objet d'accusations criminelles en rapport avec des incidents d'accaparement de terres. Les personnes touchées étaient principalement des peuples autochtones, des paysan·ne·s et des militant·e·s.

Aux **Philippines**, la pandémie a servi de couverture à une militarisation accrue des zones rurales et à une **augmentation de la violence d'État et des meurtres de militant·e·s des droits humains et des droits fonciers**. Les manifestant·e·s sont considéré·e·s comme "contrevenant à la quarantaine" et font l'objet de mesures sévères, tandis que de nombreuses organisations progressistes ont été étiquetées comme communistes.

D'importantes lacunes ont été constatées dans les mesures prises par les gouvernements pour faire face à la crise alimentaire. Des parties importantes de la population ayant droit à des prestations ont été exclues pour des raisons allant de statistiques démographiques obsolètes et de problèmes de formalités (**Inde** et **Philippines**) à la discrimination fondée sur le sexe, l'origine ethnique et les castes (**Bangladesh**, **Pakistan** et **Inde**).

Au **Pakistan**, par exemple, le fait que de nombreuses femmes ne possèdent pas de carte d'identité nationale, ni de téléphone portable, les deux étant requis pour s'inscrire aux prestations de protection sociale, a entraîné l'exclusion de près d'un tiers des femmes éligibles. L'une des raisons pour lesquelles les femmes n'ont pas de carte d'identité est la restriction de la mobilité des femmes, déjà présente avant les confinements, qui les empêche d'obtenir le document dans les bureaux gouvernementaux respectifs. La nécessité de disposer de téléphones portables et de cartes d'identité nationales a également entraîné l'exclusion de facto des populations autochtones du **Bangladesh** de la possibilité de recevoir des transferts monétaires du gouvernement. Selon certains rapports, l'armée et les colons bengalis ont empêché la distribution de colis d'aide alimentaire non publics dans les régions où vivent les peuples autochtones.

De plus, l'aide d'urgence arrivait souvent trop tard (**Philippines**) et reposait sur un budget trop limité pour couvrir tous les besoins (**Bangladesh**). Des cas de corruption, de mauvais ciblage et de mauvaise gestion ont également été signalés.

Il est important de noter que les mesures ont consisté en grande partie en des transferts de nourriture et d'argent, ce qui n'a permis qu'un soulagement temporaire, négligeant les possibilités de rétablir les moyens de subsistance et de s'attaquer aux profondes inégalités à l'origine des vulnérabilités. Certaines des solutions, aggravant les causes profondes de la crise alimentaire, ont également fait l'objet de critiques sévères. Citons par exemple la création de domaines alimentaires en **Indonésie** et le défrichement connexe de zones forestières sur près de deux millions d'hectares de terres dans le centre de Kalimantan, en Papouasie et dans le nord de Sumatra, qui pourraient conduire à une nouvelle catastrophe écologique semblable à l'échec du projet de méga-plantation de riz sous le régime de Suharto. Les **Philippines** ont encore abaissé leurs droits de douane sur le riz pour lutter contre l'inflation, aggravant ainsi la situation des paysan·ne·s déjà aux prises avec les importations de riz bon marché avant la pandémie.

Certains gouvernements ont également utilisé la pandémie comme couverture pour introduire de nouvelles lois qui constituent des menaces importantes pour

la jouissance du droit à l'alimentation et à la nutrition. On peut citer l'exemple de l'**Inde**, qui a promulgué à la hâte, sans aucune participation publique, **trois lois agricoles** en septembre 2020, qui ont déclenché des grandes et longues manifestations impliquant des milliers de paysans dans tout le pays. En avril de cette année, malgré la forte augmentation des cas de COVID-19, **les manifestants ont promis de poursuivre** leurs sit-in 24 heures sur 24. Ils demandent au gouvernement d'abroger ces lois qui, selon eux, démantèleraient le système des marchés publics, feraient baisser les prix des produits agricoles, encourageraient les monocultures à grande échelle et permettraient aux entreprises privées de stocker et de spéculer sur les légumineuses et les céréales essentielles, faisant ainsi grimper les prix des denrées alimentaires. En Indonésie, la Chambre des représentants a adopté la "loi omnibus", un ensemble de lois visant à attirer les investissements étrangers. L'élaboration de **cette loi a été marquée par un manque de transparence et de participation publique**, et a suscité une opposition massive de la part des mouvements sociaux, des travailleurs, des organisations de la société civile et des communautés en raison de graves préoccupations en matière de droits humains, de travail et d'environnement.

Sur une note positive, en janvier 2021, la Chambre des représentants des **Philippines** a approuvé la *Loi sur le droit à une alimentation adéquate* qui inscrit dans la loi la garantie constitutionnelle du droit à une alimentation adéquate. Dans le même temps, cependant, d'importants progrès réalisés en matière de réalisation du droit à une alimentation adéquate, grâce au programme de réforme agraire de 1988, sont actuellement menacés d'annulation. Un **arrêt de la Cour suprême de 2020** menace les communautés paysannes qui ont bénéficié de la réforme, comme les agriculteur·rice·s de Sariaya, de les déposséder de leurs terres et de leurs moyens de subsistance, en utilisant une fausse ordonnance de zonage local pour exclure leurs 295 hectares de terres de la réforme.

Il convient également de souligner l'annonce faite en avril 2021 par le président du Sri Lanka concernant la transition du pays vers une "**socio-économie verte avec des solutions durables pour les changements climatiques**", qui prévoit l'interdiction de tous les engrais et pesticides chimiques dans le pays afin de protéger la santé de la population et la biodiversité. Là encore, bien qu'il s'agisse d'une décision historique, elle doit être prise avec prudence. Au Sri Lanka, un amendement constitutionnel d'octobre 2020 a dangereusement ouvert la voie à la concentration du pouvoir entre les mains de la présidence, annulant d'importantes réformes menées par la société civile depuis 2015 pour freiner l'autoritarisme. Dans ce contexte, il sera important de suivre de près la manière dont la transition sera mise en œuvre, et quels seront les impacts pour les petit·e·s producteur·rice·s.

RÉPONSES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES COMMUNAUTÉS

Dans tous les pays, une multitude d'initiatives populaires ont vu le jour pour faire face à la crise alimentaire et évoluer vers des systèmes alimentaires plus sains et plus durables.

En avril 2021, un groupe d'agriculteur·rice·s, de vendeur·se·s de légumes locaux et un jeune entrepreneur ont pris la **première initiative pour lutter contre la faim** aux **Philippines** en fournissant gratuitement de la nourriture aux gens. À Quezon City, le groupe a installé des chariots remplis de riz, de légumes, de conserves et d'autres produits de base. Des panneaux dans les stands d'épicerie en plein air invitaient les gens à se servir gratuitement en fonction de leurs besoins ou à donner de la nourriture et d'autres produits de première nécessité en fonction de leurs capacités. La mise à l'index des organisateur·rice·s de l'initiative alimentaire ne les a pas dissuadé·e·s de créer d'autres garde-manger communautaires. Vers la fin du mois d'avril, **au moins 80 cantines communautaires établies par des citoyen·e·s ont vu le jour dans la région métropolitaine de Manille, et plus de 300 autres ont essaimé dans les rues et les ruelles des Philippines**.

Grâce à ces garde-manger, les communautés paysannes ont pu livrer directement leurs produits gratuits à la population philippine affamée. Les agriculteur·rice·s de la province de Tarlac ont **donné des tonnes de patates douces**, les pêcheur·euse·s de la province de Rizal, au moins 50 kilogrammes de tilapia frais à un garde-manger de Quezon City. Les **agriculteur·rice·s de la ville de Sariaya**, appartenant au groupe Ugnayan-Katarungan, ont livré leurs légumes non seulement à la population de la ville voisine de **Lucena**, mais aussi à celle plus éloignée de **Quezon City**.

En **Indonésie**, plusieurs **initiatives de solidarité "par la base"** ont vu le jour. Il s'agit notamment des cuisines publiques qui offrent de la nourriture aux personnes travaillant dans le secteur informel et aux communautés en situation de vulnérabilité, telles que les travailleur·se·s du sexe, les personnes handicapées et les éboueurs ; des plantations communales de cultures vivrières locales ; et des partenariats entre producteur·rice·s et consommateur·rice·s.

En **Inde**, les communautés paysannes ont mis en pratique des solutions durables aux problèmes de santé et de faim. Par exemple, dans l'État de Manipur, des agricultrices aidées par le **Centre pour le développement social** ont commencé à pratiquer l'agriculture biologique et le lombricompostage pour produire des aliments nutritifs et éviter l'utilisation de pesticides et d'engrais nocifs.

Des groupes de la société civile, tels que la Fondation Maleya et KHANI au **Bangladesh**, se sont également engagés activement dans le suivi de la portée et de l'impact des mesures liées à COVID-19, et se sont engagés dans un plaidoyer national et international afin d'inciter à des actions visant à remédier à la situation de dénuement des groupes marginalisés. Un résultat concret de ce plaidoyer a été le lancement d'un service de trains spécialisés pour le transport alternatif des produits agricoles et l'annonce de plusieurs mesures de stimulation pour le secteur agricole.

Photo | Ugnayan-Katarungan

Alors qu'une **personne sur cinq** souffre de la faim, la première préoccupation lorsque la COVID-19 a atteint l'Afrique était la faim, non le fait de tomber malade à cause du virus. Le besoin de nourriture pour survivre est devenu d'autant plus pressant et intense que les mesures d'endiguement mises en œuvre par les États africains pour ralentir la propagation de la pandémie ont perturbé les chaînes d'approvisionnement internes et catapulté le chômage à des niveaux de crise. Ces mesures comprenaient la fermeture des frontières, la restriction des déplacements à l'intérieur des frontières nationales, des couvre-feux, la limitation des services de transport, la réglementation des marchés de rue et la fermeture des restaurants, des hôtels et des bars.

Cette réponse rapide mais sans vision face à la pandémie a aggravé la faim. Elle a particulièrement touché le secteur informel du continent, qui représente **près de 86 % de la population active** et comprend **33 millions de personnes** vivant de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage à petite échelle, et qui assurent jusqu'à 70 % de l'approvisionnement alimentaire en Afrique.

Les filets de sécurité sociale étant soit inadéquats, soit difficiles à mettre en place, soit les deux, et les politiques publiques soutenant les systèmes alimentaires des entreprises, ceux et celles qui se trouvaient déjà au bas de l'échelle socio-économique de l'Afrique, y compris les petit·e·s producteur·rice·s alimentaires, ont sombré encore plus dans la misère. La crise prolongée de la COVID-19 a révélé à quel point cette partie de la population continue d'être victime des inégalités, des injustices et de l'appauvrissement existants.

À titre d'exemple, la marginalisation socio-économique s'est accentuée en **Afrique du Sud**, où **le taux de chômage a atteint 32,5 %** à la fin de l'année 2020, soit le chiffre le plus élevé depuis la première enquête sur l'emploi en 2008. Parmi les personnes les plus touchées par la perte d'emplois figurent les communautés pratiquant la pêche artisanale, qui sont déjà continuellement "**mises à mal par les faibles prix du poisson**". Le mois au cours duquel le gouvernement a imposé un confinement sévère pour juguler la crise a coïncidé avec la meilleure période pour pêcher la sériole, le deuxième poisson le plus couramment pêché dans le pays. La fermeture des restaurants, les restrictions de circulation et la fermeture des frontières internationales aux exportations de denrées alimentaires, ont réduit le marché du poisson et, par conséquent, augmenté le coût relatif de la sortie en mer, obligeant les pêcheurs à opérer à perte. Malgré les difficultés économiques, aucun soutien financier ni subvention n'ont été accordés à la pêche artisanale, qui n'a même pas été reconnue comme un prestataire de services essentiels pendant le confinement strict de 2020.

La pêche à petite échelle a continué à être non seulement marginalisée mais aussi criminalisée pendant la pandémie. En effet, le Cadre stratégique national pour la pêche de capture sauvage en eau douce (intérieure), qui reconnaît et promeut les activités de la pêche artisanale intérieure, n'a pas encore été finalisé, ce qui fait que la pêche à des fins alimentaires et de subsistance dans les lacs, les rivières et

les barrages est considérée comme "non reconnue". La privation des communautés de leurs droits sur leurs lieux de pêche traditionnels qui en résulte s'est aggravée pendant la pandémie. Selon les mots d'une pêcheuse sud-africaine :

> *"Nous tirons notre vie du lac... mais avec la Covid, les choses ont empiré pour ceux et celles qui dépendent des lacs pour leur subsistance. Nous ne sommes pas en mesure de pêcher ou de ramasser les roseaux du lac pour faire des nattes de paille. Nous sommes tout simplement bloqué·e·s à la maison. Lorsque nous entrons dans le lac, nos filets sont confisqués et les pêcheur·euse·s sont battus."*

Au **Sénégal**, le couvre-feu imposé l'année dernière dans le cadre de COVID-19 a fortement limité les routines de travail de la pêche artisanale, diminué ses prises et augmenté les prix du poisson frais sur les marchés locaux, entraînant une famine généralisée. Le poisson est une source nutritionnelle majeure pour les Sénégalais, puisqu'il représente plus de la moitié des protéines consommées. La décision de fermer les marchés locaux à 15 heures, soit à l'heure où les pêcheurs terminent leur journée de pêche - une routine qui commence généralement à 6 heures du matin - montrait l'incurie des autorités face aux besoins de subsistance de la population. N'ayant pas accès à des installations de stockage, le poisson pourrissait souvent peu de temps après son débarquement. La pénurie de poisson résultant du couvre-feu a également eu de graves répercussions sur le bien-être économique et la sécurité alimentaire des femmes sénégalaises, qui travaillent dans la transformation du poisson après la récolte, comme le tri, l'habillage, le salage et le fumage, ainsi que dans la commercialisation et la vente du poisson.

En **Ouganda**, en novembre 2020, le gouvernement a annoncé l'introduction d'un projet de loi sur la pêche et l'aquaculture qui devrait être adopté en 2021 et qui vise à légaliser l'usage de la force par l'armée ougandaise pour contrecarrer la pêche illégale. Les soldats ougandais sont déjà accusés de perpétrer des violations des droits humains contre ce qu'ils perçoivent comme des pêcheurs illégaux - le plus souvent les membres des communautés de petite pêche qui dépendent du lac Victoria pour se nourrir et nourrir leurs familles. De telles atrocités seraient légalisées si le projet de loi était adopté.

Les petits exploitants agricoles, les personnes travaillant dans l'agriculture et les commerçants du secteur informel en Afrique ont également été parmi les plus durement touchés par la réponse des différents gouvernements à la pandémie, qui s'est traduite par des programmes de protection sociale très limités. Les mesures se sont largement concentrées sur des fermetures hâtives et d'autres méthodes de distanciation physique, pour finalement favoriser les systèmes alimentaires des entreprises.

Au **Zimbabwe**, par exemple, lors d'un **confinement de 30 jours en janvier 2021**, au cours duquel des personnes ont été arrêtées pour avoir transgressé les règles imposées, **la Chambre zimbabwéenne des associations de l'économie informelle (ZCIEA) a souligné** que les travailleur·se·s informel·le·s n'avaient pas l'intention de défier les ordres de l'État, mais qu'ils et elles n'avaient d'autre choix que de retourner sur leur lieu de travail, "vivant du commerce de la main à la bouche, et devant trouver de la nourriture pour la journée."

En **Afrique du Sud**, le gouvernement a été critiqué pour avoir **soutenu prioritairement les systèmes alimentaires des grandes entreprises** tout en imposant de sévères restrictions aux commerçants alimentaires informels, qui achètent une grande partie du bétail et des légumes produits par les petites exploitations agricoles. Les aliments achetés par les supermarchés du pays proviennent en grande partie des grands exploitants commerciaux, car les nombreux petits exploitants du pays n'y ont pas accès ou ne peuvent pas se permettre de vendre aux prix trop bas qu'ils imposent.

→ Voir la vidéo du Centre africain pour la biodiversité

Alors que l'agriculture a été déclarée service essentiel en Afrique du Sud, **le confinement a eu un impact considérable sur les personnes travaillant dans le secteur informel et les petites exploitations agricoles du pays**, car elles n'ont pas pu se rendre sur leurs parcelles. Seules les personnes vivant sur leurs propres terres ont été autorisées à cultiver. De même, les nombreux·ses agriculteur·rice·s qui dépendent des semences et des plants commerciaux ont eu des difficultés à les obtenir. Ceux et celles qui parvenaient à cultiver n'étaient pas en mesure de vendre leurs produits, en raison des difficultés d'accès aux transports et aux permis de circulation requis, tout en n'étant pas autorisé·e·s à vendre dans les points de vente informels. Pendant ce temps, les services de vulgarisation et les bureaux locaux du ministère sud-africain de l'Agriculture étaient pour la plupart indisponibles et fermés.

Au **Ghana**, les petit·e·s producteur·rices alimentaires et les travailleur·se·s du secteur informel ont éprouvé des **difficultés à accéder aux prestations de protection sociale** fournies par l'État, telles que le programme de prêts à taux réduit de 600 millions de GH₵ proposé aux micro, petites et moyennes entreprises affectées par la COVID-19. Les conditions requises, telles que l'appartenance ou l'association à un groupe commercial, la possession d'un numéro d'identification fiscale et la possession d'un compte bancaire ou d'un compte de téléphonie mobile, ont rendu impossible pour beaucoup l'accès aux fonds dont ils et elles avaient tant besoin.

Pendant ce temps, au Kenya et au Nigeria, l'utilisation par le gouvernement de la technologie numérique pour atteindre les populations et les secteurs gravement touchés par la crise de COVID-19 a ironiquement isolé ceux et celles qui en avaient le plus besoin.

Au **Kenya**, le gouvernement a annoncé en mai 2020 un plan de relance d'une valeur de 503 millions de dollars US pour soutenir les secteurs touchés par la pandémie, dont l'agriculture. Ce paquet était accessible via un programme de soutien

par bons électroniques mis en œuvre par une banque et un opérateur de réseau mobile. Cependant, un **sondage réalisé auprès des agriculteur·rice·s kenyan·ne·s** a révélé que nombre d'entre ces personnes ne savaient pas comment accéder au programme de bons électroniques, qui doivent être envoyés par SMS et échangés dans des "agrovets" préqualifiés et enregistrés dans tout le pays. Seuls 40 % des agriculteur·rice·s possèdent un smartphone et 13 % seulement utilisent les services numériques de vulgarisation agricole.

De même, au **Nigéria**, les petit·e·s agriculteur·rice·s et surtout les femmes ont éprouvé des **difficultés à accéder aux programmes d'aide financière**, qui exigent des bénéficiaires qu'ils remplissent des formulaires de demande en ligne. De nombreuses communautés rurales nigérianes n'ont pas accès à l'électricité, encore moins à Internet, et ne disposent pas non plus d'une éducation formelle. En outre, des exigences telles que l'obligation de fournir des titres fonciers en garantie ont rendu de facto impossible l'accès au programme d'aide pour la plupart des femmes travaillant à petite échelle. Bien qu'elles soient responsables de 70 à 80 % du travail agricole au Nigeria, **seulement 10 % des femmes sont propriétaires foncières** en raison des lois coutumières sur la propriété foncière et immobilière qui favorisent les hommes.

L'étroitesse de la réponse apportée par de nombreux États africains à la crise de COVID-19 a également eu un impact considérable sur des milliers d'enfants déjà vulnérables issus de foyers ruraux pauvres, dont la nutrition, la santé et l'éducation ont été compromises par la pandémie.

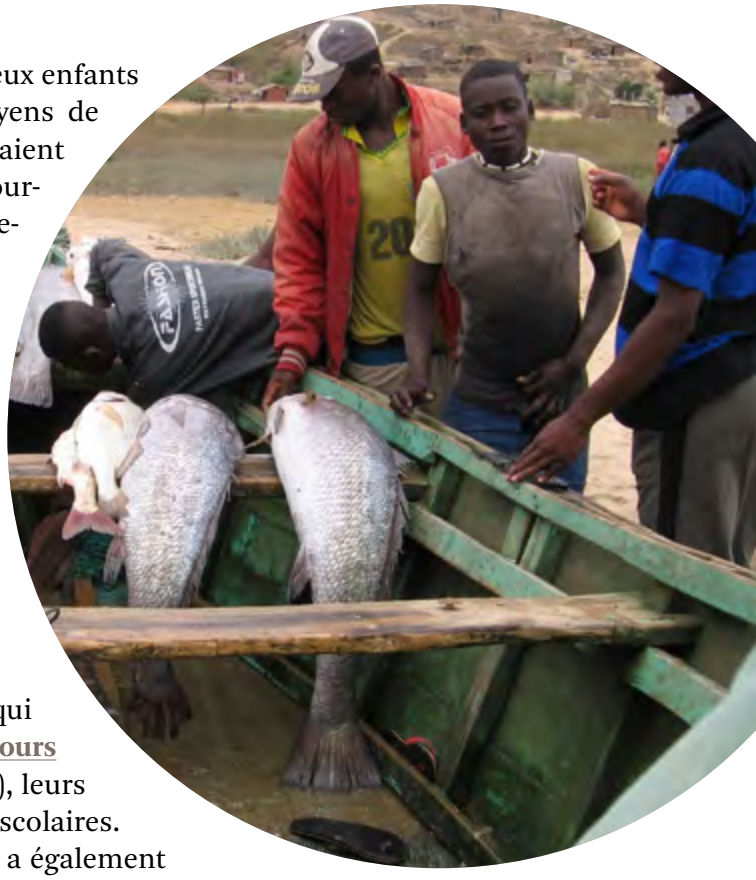

Ainsi, au **Ghana** et en **Ouganda**, de nombreux enfants dont les parents avaient perdu leurs moyens de subsistance pendant le confinement et n'avaient reçu aucune ou peu d'aide, n'ont pu retourner à l'école une fois celle-ci rouverte, devant **compléter les revenus de leur famille**. Les enfants vivant dans la pauvreté ont dû travailler dans la menuiserie, l'extraction d'or et de sable, la pêche, le transport de pierres, les travaux de construction et la vente, dans des **conditions de travail généralement abusives et dangereuses**, soumis·es à un travail physique épuisant, à de longues heures de travail et à une exposition à des substances toxiques, des poussières et des fumées.

Beaucoup, parmi les enfants ougandais qui ont pu retourner à l'école, **ont assisté aux cours le ventre vide** toute la journée (de 7h à 17h), leurs parents ne pouvant plus payer les repas scolaires. L'impossibilité de payer les repas scolaires a également conduit les parents à garder leurs enfants à la maison.

L'accaparement des terres cautionné par l'État s'est poursuivi sans relâche et s'est même intensifié pendant la crise, ce qui a aggravé la faim, les gens étant expulsés de leurs terres. Un exemple en est le **déplacement généralisé** des populations **ougandaises** du district d'Acholi, suivi d'une déforestation massive.

En **Angola**, le gouvernement a été critiqué de ne pas avoir protégé le droit du peuple San à ses terres traditionnelles dans la province de Cuando Cubango. Ces terres ont été littéralement clôturées dans le cadre du mégaprojet agro-industriel Horizonte 2020, d'une superficie de 76 000 hectares et qui prévoit la création d'immenses fermes d'élevage. **Le déplacement des San de leurs terres les a fait souffrir de la faim et de la malnutrition et les a rendus plus vulnérables à la pandémie**, tandis que les intimidations et les **attaques contre ceux et celles qui défendent leurs droits** se multiplient.

Les États ont également continué à promouvoir de "fausses réponses" à la faim et à la destruction de l'environnement. Ils ont notamment proposé des solutions erronées pour lutter contre les infestations de légionnaires d'automne (FAW), qui ont balayé le continent et affecté la sécurité alimentaire de plus de 300 millions de personnes au **Zimbabwe,** au **Burkina Faso, au Kenya, au Cameroun,** et au **Malawi**, et entraîné une perte de rendement agricole de plusieurs milliards de dollars US. Les légionnaires se nourrissent principalement de maïs, mais s'attaquent également à d'autres cultures comme le millet, le blé, le sorgho, la canne à sucre, le coton et les légumes. **Les réponses des gouvernements africains à ce problème** ont consisté à pulvériser des poisons nocifs pour la nature et les êtres vivants et à adopter des semences génétiquement modifiées. Mais ces "fausses solutions" servent les intérêts de l'agrobusiness et enferment les petit·e·s producteur·rice·s alimentaires dans l'agriculture industrielle.

RÉPONSES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES COMMUNAUTÉS

Malgré les restrictions de mobilité pendant la pandémie, la crise a **suscité des démarches au sein du mouvement de l'agroécologie** pour élargir son champ d'action par un plaidoyer plus fort et un partage accru de connaissances pratiques.

Par exemple, bien que le travail en face à face de Biowatch Afrique du Sud ait été ralenti par le confinement, l'organisation a "adopté l'espace en ligne et les possibilités de formation, de mise en réseau et de diffusion de l'agroécologie". Le **cours de formation sur les intrants biologiques**, organisé par Biowatch, a été un moment fort.

Toujours en **Afrique du Sud**, une alliance appelée **C-19 People's Coalition** s'est formée, composée de membres d'organisations de la société civile. Le Centre africain pour la biodiversité (ACB) a été fortement

impliqué dans la mise en place de cette coalition. L'une de ses premières activités a été de coordonner un réseau de distribution de nourriture sur le terrain dans tout le pays.

Grâce aux efforts conjoints de la coalition, ils ont pu cartographier les réseaux de systèmes alimentaires locaux, envisager un nouveau système alimentaire qui prolonge ces voies, et soumettre une critique de la proposition d'allocation d'un budget supplémentaire pendant la Covid-19. Dans sa déclaration, la société civile a dénoncé le fait que les fonds auparavant destinés à la réforme agraire, à la sécurité alimentaire et au développement rural avaient été réorientés vers des dépenses militaires et policières.

En **Ouganda**, le Centre for Food and Adequate Living Rights (CEFROHT) a pris la tête des appels lancés au gouvernement pour qu'il comble les lacunes des lois et des politiques réglementant l'utilisation des produits agrochimiques, et fait campagne pour que l'agriculture biologique soit une alternative viable à l'agriculture dépendante des pesticides. L'organisation a également intenté une action en justice contre le gouvernement ougandais pour ne pas avoir assuré l'accès à une alimentation adéquate pendant la pandémie de COVID-19.

2.3

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Selon les **récentes projections** de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la contraction économique due à la COVID-19 a été spectaculaire dans toute la région. Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a augmenté de 22 millions pour atteindre les 209 millions, soit un tiers de la population, à la fin de 2020. Plus de **26 millions de personnes ont perdu leur emploi,** les femmes, les travailleur·se·s du secteur informel et les migrant·e·s étant particulièrement touché·e·s. C'est dans cette région que l'insécurité alimentaire a augmenté le plus drastiquement, touchant **41 %** de la population (contre **32 %** en 2019).

L'Amérique latine et les Caraïbes (ALC) ont été l'épicentre de la pandémie, avec des pays comme le **Brésil** en tête de liste des cas et des décès. Au moment de la rédaction du présent rapport, selon les chiffres officiels, le Brésil comptait **16,9 millions de personnes infectées** et plus de 472 000 décès. Beaucoup d'autres personnes n'ont probablement pas été recensées, faute d'accès aux services de santé ou simplement parce qu'elles sont sans-papier. **L'insécurité alimentaire et nutritionnelle a augmenté ces dernières années**[3] en raison des décisions autoritaires du régime de Bolsonaro, notamment le démantèlement du célèbre Conseil national pour la sécurité alimentaire et la nutrition (CONSEA). Cette situation a été aggravée par la mauvaise gestion de la pandémie de COVID-19, poussant **plus de la moitié de la population dans une situation d'insécurité alimentaire**.

Dans le contexte de cette crise, la situation des peuples autochtones - qui représentent près d'un quart de la population rurale du continent - exige d'être soulignée. De nombreux peuples autochtones vivent dans des zones forestières et ont toujours vu leurs droits politiques, économiques, sociaux et culturels bafoués, ce qui les place parmi les segments les plus pauvres de la population. Ces obstacles anciens et systémiques les empêchent d'accéder aux ressources et à des conditions de vie suffisamment décentes pour pouvoir se protéger de la pandémie. L'accès à une alimentation et une nutrition adéquates est vital dans ce contexte, car les différentes formes de malnutrition, ainsi que les maladies chroniques causées par la malnutrition, affectent la capacité de l'organisme à répondre à des infections telles que celles du coronavirus. En outre, **les entreprises extractives, qui soumettent les peuples autochtones à une colonisation interne, limitent ainsi leur capacité à établir leurs propres mesures et les exposent à des risques élevés d'infection**.

On estime que plus de 80 % des travailleur·euse·s autochtones sont employé·e·s dans le secteur informel, particulièrement touché par les mesures restrictives imposées par les gouvernements. Certaines mesures ont interdit aux producteur·rice·s de denrées alimentaires et aux communautés pêcheuses paysannes et autochtones d'accéder aux marchés, ce qui, ajouté à l'instabilité générale, a favorisé la spéculation sur les prix. Ainsi, parmi les pays qui ont connu des

3 Un résumé en français de ce rapport en est disponible ici: https://www.fian.org/files/files/Executive_Summary_FR(2).pdf

situations similaires pendant la pandémie, l'**Équateur** a vu le prix de certains produits de base quintupler, ce qui a rendu l'accès à la nourriture très difficile pour l'ensemble de la population.

La pandémie a permis aux gouvernements de la région de se doter d'un cadre juridique pour restreindre davantage les déplacements, légaliser la perte des droits du travail, privatiser les ressources publiques et les biens communs, introduire des exonérations fiscales et numériser les vies. Alors que les marchés informels et les marchés paysans ont été fermés, les grandes entreprises alimentaires ont pu rester ouvertes, et les exportations de produits de base ont été soutenues et classées comme "essentielles".

Au **Honduras**, les mesures prises pour contenir la pandémie ont eu un impact négatif sur la réalisation du droit à l'alimentation, en particulier pour les groupes historiquement marginalisés et défavorisés, tels que les peuples autochtones, les pêcheur·euse·s, les femmes et les travailleur·se·s du secteur informel. Les restrictions à la mobilité et aux activités commerciales imposées par des décrets gouvernementaux ont eu des conséquences désastreuses sur le droit à l'alimentation des populations urbaines, notamment des femmes, qui représentent la majorité de la main-d'œuvre du secteur informel. La fermeture des marchés alimentaires a particulièrement touché ces catégories de la population, car elles dépendent de ces marchés pour accéder à la nourriture à moindre prix. Conformément à la tendance actuelle, les familles de paysans et de pêcheurs artisanaux ont également été sévèrement touchées.

Les mesures gouvernementales ont considérablement limité l'accès des populations aux produits agricoles et de pêche sains des marchés locaux, tout en ouvrant la voie aux importations et, dans certains cas, en assouplissant les exigences phytosanitaires et de sécurité alimentaire. En outre, dans plusieurs pays, comme le **Chili**, **Cuba**, la **Bolivie**, l'**Équateur** et le **Pérou**, La pandémie a donné lieu à des arguments soutenant l'utilisation des OGM comme solution pour la production locale en temps de crise, alors que le sujet avait déjà fait l'objet de vifs débats auparavant. Sur la base de l'expérience négative des populations paysannes et autochtones et des impacts sur la biodiversité dans les pays producteurs d'OGM, il est communément admis qu'ils constituent une "fausse solution".

Entre mars 2020 et mai 2021, le gouvernement **brésilien** a prolongé les exemptions fiscales sur la commercialisation des pesticides et approuvé 613 nouveaux pesticides. Une étude récente menée par les sections et les groupes de FIAN International en ALC montre que les produits agrochimiques ont des effets dévastateurs sur l'ensemble des systèmes alimentaires, et en particulier sur le droit à l'alimentation des populations de la région.

En **Équateur**, les crises sanitaire et économique ont fourni le cadre parfait pour **mettre en œuvre des politiques économiques et du travail** qui avaient été proposées en 2019 et retirées suite à de vastes protestations. Ces politiques donnent la priorité à la croissance économique des entreprises au détriment de la souveraineté alimentaire, du droit à l'alimentation et de l'égalité des sexes.

Au **Honduras**, le **Programme de soutien au secteur agroalimentaire et à l'agro-industrie visant à garantir la sécurité et la souveraineté alimentaires** est un autre exemple de politiques gouvernementales privilégiant l'agrobusiness national et transnational. Le programme offre des incitations aux investisseurs pour créer des parcs agro-industriels. S'il inclut le terme "souveraineté alimentaire" dans son titre, il ne soutiendra pas pour autant celle du peuple hondurien. Bien au contraire, étant donné que l'article 4 du décret, qui stipule que les terres publiques "inutilisées" peuvent être affectées à ce programme, pourra potentiellement légitimer l'accaparement des terres des paysan·ne·s. La définition du terme "inutilisées" reste floue, tout comme les procédures d'expropriation et de concession des terres publiques. Il est donc vraisemblable que les communautés paysannes seront dépossédées de leurs terres, ce qui jettera les bases de l'expansion de la frontière agricole et de la destruction des zones protégées ainsi que des zones désignées pour l'accès à l'eau.

La catastrophe causée par les ouragans ETA et IOTA en Amérique centrale en novembre 2020 a entraîné le déplacement de nombreuses personnes, et a sérieusement aggravé une situation déjà extrêmement difficile. Les ouragans ont fait environ 63 000 victimes au **Nicaragua** et 28 morts, dont 4 enfants. Dans la région Caraïbes et Pacifique du Nicaragua, des villages ont été inondés, des maisons détruites et des infrastructures routières sévèrement endommagées. Des milliers de familles rurales ont été coupées de toute communication. Dans les champs, 70 % de la récolte - principalement des céréales de base - a été perdue. En raison de la pénurie de semences qui s'en est suivie, les semailles du printemps 2021 ont été perturbées. Comme c'est souvent le cas compte tenu de la division sexuelle du travail, discriminatoire et inégale, les femmes sont les plus touchées car elles sont responsables de l'alimentation de leur famille et de l'agriculture de subsistance. En plus d'être elles-mêmes victimes, elles vivent dans la détresse de ne pas pouvoir répondre aux urgences du foyer. Au **Honduras**, les effets combinés des ouragans et des mesures liées à la COVID ont poussé un tiers de la population dans une **situation d'urgence d'insécurité alimentaire aiguë**.

Fotografía | CLOC-LVC Nicagarua

Certains gouvernements ont réagi à la crise alimentaire en distribuant une "aide alimentaire" aux secteurs les plus vulnérables. Dans des pays comme le **Honduras**, la plupart des aliments contenus dans les "sacs de solidarité" sont en réalité des produits alimentaires ultra-transformés provenant de grandes entreprises, de sorte que la valeur nutritionnelle de l'aide alimentaire est très faible et que les investissements réalisés par les gouvernements ne bénéficient pas à la petite production locale. Ceci va à l'encontre du décret 025-2020, selon lequel le gouvernement s'engage formellement à s'approvisionner en aide alimentaire localement. S'ajoutent à cela des quantités d'aide alimentaire jugées insuffisantes ainsi que des irrégularités dénoncées dans la distribution de l'aide, les agents du gouvernement privilégiant les sympathisants du parti au pouvoir. Au **Guatemala**, pays également enclin au clientélisme, des cas de discrimination à l'encontre des personnes les plus marginalisées dans la distribution de l'aide alimentaire ont aussi été signalés.

Les restrictions à la mobilité vont de pair avec une forte militarisation dans certains pays. Au **Paraguay**, par exemple, des cas d'usage abusif de la force, d'arbitraire fiscal et d'extorsion ont été dénoncés. Au **Honduras**, les forces armées ont violemment réprimé les manifestations des communautés rurales paysannes et piscicoles qui voulaient attirer l'attention sur leur situation précaire suite à la fermeture des marchés locaux, comme décrit plus haut. De même, le gouvernement a profité de l'état d'urgence déclaré et des restrictions à la liberté d'association et de réunion pacifique pour **faire passer des projets de "développement" à grande échelle**, en ciblant violemment les communautés qui s'opposent à ces projets sur leur territoire.

Malgré ces perspectives globalement sombres, certaines mesures positives méritent d'être partagées. Ainsi, au **Mexique**, le Congrès de Oaxaca a approuvé en août 2020 une **loi interdisant la distribution et la vente de boissons sucrées et de malbouffe aux enfants et aux adolescents**. Au **Paraguay**, une **nouvelle loi a été adoptée pour soutenir les "ollas populares" (cuisines communautaires)**, organisées dans tout le pays depuis le début de la pandémie. Basé sur les demandes et rédigé avec la contribution des organisations de base communautaires, le projet de loi comprend des dispositions importantes concernant, par exemple, la valeur nutritionnelle des aliments.

RÉPONSES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES COMMUNAUTÉS

Face à la faim et à l'insécurité alimentaire déclenchées par les mesures gouvernementales visant à contenir la pandémie, les organisations paysannes du **Brésil** et de l'**Équateur** ont organisé diverses actions de solidarité pour donner de la nourriture aux personnes dans le besoin, notamment les personnes sans emploi, expulsées et sans abri.[4]

4 Macías et al. (à paraître, octobre 2021). L'imperceptible croissance de l'alimentation saine et de la solidarité transformatrice. Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition, 2021.

Au Brésil, entre août et octobre 2020, plus de 300 initiatives, dont des dons de produits agricoles, des banques alimentaires et des cuisines communautaires, menées par des mouvements sociaux, des organisations populaires et des collectifs, ont vu le jour dans tout le pays.

La préoccupation pour une alimentation saine, qui a reçu une forte impulsion pendant la crise, est devenue un angle stratégique pour construire de nouvelles relations entre les zones rurales et urbaines. Celles-ci placent au centre la valorisation de la production agro-écologique paysanne et l'échange de connaissances (par exemple sur la création de jardins communautaires urbains agro-écologiques). Nombre de ces initiatives sont documentées dans des bases de données, comme celle-ci : https://agroecologiaemrede.org.br

En **Équateur**, face à la fermeture des marchés populaires et des foires, diverses organisations paysannes, autochtones et de pêcheur·euse·s - en collaboration avec des organisations de femmes et d'autres organisations sociales - ont fait revivre la pratique ancestrale des "trueques alimentarios" (troc de nourriture) pour faire face à la crise. Dans tout le pays, la nourriture a été donnée, échangée et partagée entre les communautés, à la fois localement et entre les régions, montrant l'immense solidarité et la résilience des communautés en temps de crise. La logistique de la collecte et de la distribution de la nourriture a été menée par des jeunes qui se sont mobilisé·e·s collectivement et se sont engagé·e·s auprès des administrations locales. Outre l'échange de nourriture, des connaissances sur des recettes culturellement adaptées ont été partagées, notamment sur les plantes médicinales qui renforcent le système immunitaire et que les femmes rurales et autochtones préservent sur leurs territoires. À Guayaquil, on a mis en place des pharmacies paysannes pour fournir à la population des plantes médicinales dans un contexte où l'accès aux centres de santé était très limité.

À Oaxaca, au **Mexique**, les pêcheur·euse·s ont fourni gratuitement 50 à 60 tonnes de fruits de mer à leurs communautés par semaine. Pendant ce temps, en **Colombie**, des groupes de jeunes récupèrent les connaissances des paysan·ne·s et apprennent à valoriser leur travail au sein des communautés.

→ Voir la vidéo des jeunes de Gamero et Evitar (Colombie)

Avant la pandémie, **4,4 millions** de personnes au Canada et **plus de 37 millions** aux États-Unis étaient en situation d'insécurité alimentaire. Ces chiffres ont augmenté depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19, avec une incidence particulière parmi les communautés afro-descendantes, latino-américaines, autochtones et les ménages dirigés par des femmes seules.

Aujourd'hui, aux **États-Unis**, plus de 20 % des familles afro-descendantes et d'origine latino-américaines déclarent ne pas avoir assez à manger, soit deux fois plus que les personnes blanches. Afro-descendantes, autochtones et autres personnes de couleur ont souffert d'un **nombre disproportionné d'hospitalisations et de décès dus à l'infection par le coronavirus**, ce qui le manque persistant de soutien de la santé publique, d'autant plus pertinent en cas de pandémie.

Des femmes autochtones **canadiennes** ont fait état de **racisme et de négligence lors de leur accouchement** pendant la pandémie. Les mesures mises en œuvre dans les hôpitaux canadiens n'ont pas tenu compte des besoins des femmes autochtones, aggravant ainsi des inégalités dont elles souffrent depuis longtemps dans tout le pays. Les consultations médicales ont été déplacées pour être effectuées en ligne, alors que seuls 24 % des foyers des communautés autochtones disposent d'une connexion Internet adéquate, ce qui empêche de nombreuses femmes autochtones enceintes de recevoir les soins dont elles ont besoin. En outre, la peur de la discrimination et des mauvais traitements dans les hôpitaux, associée à la crainte de contracter la COVID-19 et de la transmettre aux personnes âgées dans les foyers multi-générationnels, ont conduit les femmes autochtones à éviter autant que possible les centres de santé publics. Cela a entraîné des problèmes de grossesse, y compris la mort de certains bébés.

Aux **États-Unis**, la pandémie a attiré l'attention sur la situation désastreuse des personnes migrantes travaillant dans le système alimentaire industriel. Les nombreux·ses travailleur·euse·s du secteur agricole et des autres systèmes alimentaires ont été fortement exposé·e·s au virus sans avoir droit à aucune allocation ni bénéfice social à la suite de la fermeture des frontières. Des millions d'emplois ont été perdus dans les divers établissements de restauration, touchant également de nombreux·ses travailleur·euse·s sans-papier, qui n'ont pas droit aux allocations de chômage. Au **Canada**, il a aussi été signalé que les entreprises n'ont pas fourni de protection, laissant la sécurité sur le lieu de travail entre les mains des travailleur·euse·s. Qui plus est, dans de nombreux secteurs de la production et de la transformation des aliments, on a empêché les employé·e·s de s'organiser collectivement pour protéger leurs droits.

De graves épidémies de COVID-19 ont été enregistrées dans des usines de transformation alimentaire et de conditionnement de la viande aux États-Unis, où les employé·e·s sont pour la plupart des personnes migrantes et réfugiées. Selon les **données recueillies par FERN** (mai 2021), au moins 1 443 usines de conditionnement de la viande et de transformation des aliments et 407 fermes et installations de production ont confirmé des cas de COVID, avec un total d'au moins 90 075

travailleur·euse·s affecté·e·s, dont près des deux tiers dans le secteur du conditionnement de la viande. En ce qui concerne le **Canada**, **la fermeture d'importantes usines de transformation de la viande en raison d'infections et du décès de travailleur·euse·s**, comme **l'usine Cargill** en Alberta (qui transforme 36 % de toute la viande canadienne), a fait perdre à la production animale son principal circuit de commercialisation.

De nombreuses personnes se sont retrouvées sans emploi et contraintes de recourir à l'aide alimentaire, dans un contexte aggravé par le fait qu'en 2019, l'administration Trump avait réduit de 4,5 milliards de dollars les prestations du programme d'aide nutritionnelle supplémentaire (SNAP), communément appelé bons alimentaires. Qui plus est, **de multiples rapports font état de discrimination raciale dans la distribution de nourriture**, entraînant la multiplication des tensions et des conflits au cours de l'année écoulée.

Les mesures mises en place par le gouvernement Trump en mars 2020 pour soutenir les producteurs alimentaires étaient tout aussi discriminatoires envers la population afro-descendante. Seulement 0,1% a ciblé la production alimentaire à petite échelle, dans laquelle se trouve l'ensemble de la production de cette population. Cette situation découle d'un cadre institutionnel ouvertement raciste, devenu d'autant plus évident avec le **procès Pigford**, dans lequel plusieurs agriculteur·rice·s ont déposé des recours collectifs accusant le ministère américain de l'Agriculture (USDA) de discriminer les agriculteur·rice·s afro-descendant·e·s dans la distribution de prêts, ainsi que de ne pas enquêter sur les plaintes pour discrimination raciale systémique généralisée. Un nouveau plan de sauvetage mis en place par le nouveau président, Joe Biden, entend réparer cette injustice. Le plan vise à redresser la discrimination historique à l'encontre des ces personnes en fournissant une assistance financière, juridique et technique, ainsi que le développement de coopératives.

RÉPONSES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES COMMUNAUTÉS

Face à la crise subie l'année passée, différents acteurs de la société civile aux **États-Unis** se sont auto-organisés pour aider les familles et les approvisionner en nourriture. Dans un pays où le soutien public est très limité, la population est tributaire du volontariat et des multiples espaces caritatifs. L'organisation **Why Hunger** a fourni de la nourriture à plus d'un million de familles et organisé une campagne internationale (Rapid Response Fund) pour soutenir les communautés les plus défavorisées et les peuples autochtones dans huit pays et dénoncer les violations des droits humains. L'organisation soutient également le mouvement Black Food Sovereignty, qui cherche à combattre le racisme systémique et institutionnel dont souffre la communauté afro-descendante.

→ Voir la vidéo de Northwest Harvest

En Europe, les **données recueillies jusqu'en mai 2021** font état d'un total de près de 47 millions d'infections par le coronavirus, dont 1,2 million de décès.

Dans le secteur alimentaire, la pandémie a été marquée par deux dynamiques principales. Premièrement, du côté de la production, on a pu constater la forte dépendance de l'Europe à la main-d'œuvre migrante pour son modèle de production intensive. Au cours des premiers mois de la pandémie, des cas de violation des droits des travailleur·euse·s migrant·e·s ont été constatés. La fermeture des frontières a eu pour effet de "piéger" de nombreux·ses travailleur·euse·s dans les pays où ils travaillaient. La forte dépendance de certains pays vis-à-vis des travailleur·euse·s agricoles a également conduit à l'adoption de quotas spécifiques pour ces personnes, tout en ignorant les mesures préventives qui avaient été recommandées pendant la pandémie. En de nombreuses occasions, les travailleur·euse·s agricoles n'ont même pas reçu de masque ni d'équipement de sécurité pour leur travail, ce qui les a placé·e·s dans une situation de vulnérabilité particulière. L'**Italie** a opté pour une régularisation temporaire des sans-papier.

Avant même la pandémie, le Rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté, Philip Alston, avait déjà dénoncé la **violation des droits des travailleuses agricoles en Espagne**, notamment leurs conditions de vie inhumaines. En réaction, le gouvernement espagnol a procédé à des inspections dans les exploitations et **ordonné le paiement de plus de 12 millions d'euros d'amendes pour des infractions au droit du travail** (jusqu'en mars 2021).

→ Voir la vidéo de Jornaleras de Huelva en Lucha

Outre la situation des travailleur·se·s agricoles, les mesures restrictives prises l'année dernière par les gouvernements ont placé au centre du débat les activités devant être considérées comme essentielles. Bien que l'agriculture soit considérée comme une activité essentielle, c'est principalement l'agriculture à grande échelle qui a été incluse, et non la production à petite échelle ou les jardins de subsistance. Cela s'est traduit dans un premier temps par des mesures telles que la fermeture des marchés paysans au motif qu'ils n'étaient pas sûrs. De même, l'accès aux jardins urbains et de subsistance a été restreint, alors que de nombreuses personnes - en particulier les retraité·e·s et les personnes à faible revenu - en dépendent pour compléter leur régime alimentaire. Ces mesures ont fortement restreint l'accès de la population aux aliments frais et de saison, tout en affectant gravement de nombreuses petites exploitations agricoles.

Dans ce contexte, il convient de souligner la situation à laquelle ont été confrontées certaines agricultrices. Au moment du confinement, la liberté de mouvement était limitée : les agricultrices qui voulaient se rendre dans leurs champs ou leurs parcelles devaient présenter une preuve de propriété foncière. La réalité, cependant, est que la propriété foncière est principalement entre les mains des hommes, de sorte que même si les femmes travaillent également dans la production alimentaire, elles se sont retrouvées avec un accès bloqué à leurs sites de production. La pandémie a également mis en lumière le vieillissement de la population paysanne. La plupart de ceux et celles qui travaillent dans la production

alimentaire font également partie du **groupe le plus à risque**, ce qui les empêche de se livrer à leurs activités habituelles.

Les différentes périodes de confinement ont également limité l'accès des enfants aux écoles et donc à la nourriture fournie par les cantines scolaires. Les familles disposant de moins de ressources et ayant droit à des repas scolaires gratuits se sont vu proposer de la nourriture par différents canaux. Dans certains endroits, cela a été organisé par l'école elle-même, tandis que dans d'autres, comme à Madrid (Espagne), suite à un **accord avec *Telepizza*** (une chaîne de restauration rapide de pizzas), des milliers d'enfants ont été nourris quotidiennement pendant plusieurs mois avec des aliments ultra-transformés.

Au cours de l'année écoulée, la faim est devenue plus visible que jamais en Europe, et la demande d'aide alimentaire a considérablement augmenté dans tous les pays. En **France**, les chiffres suggèrent que jusqu'à **8 millions de personnes** pourraient avoir besoin d'une aide alimentaire, tandis qu'en **Espagne**, la demande enregistrée a augmenté de **plus 600 000 de personnes** au cours de l'année dernière, bien que ce chiffre ne tienne pas compte des personnes qui se tournent vers d'autres canaux informels. Face à ces situations, les réponses ont été variées : de nombreux gouvernements ont opté pour une approche basée sur l'aide sociale par le biais de bons d'achat, ainsi que d'autres canaux qui dépendent du travail bénévole au sein des communautés. Dans certains pays, les services sociaux ont été débordés et ont orienté les personnes en situation de pauvreté et d'insécurité alimentaire vers des entités caritatives ou vers des espaces articulés par des mouvements sociaux. Dans la plupart des cas, la priorité était de résoudre l'urgence de remplir les estomacs, sans prendre en compte le droit humain à une alimentation et à une nutrition adéquates (RtFN) de ces personnes.

ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Une société civile organisée et des groupes de soutien sont apparus dans les quartiers et les villes, développant leurs propres réponses pour aider ceux et celles qui ne disposaient pas des ressources nécessaires pour accéder à la nourriture. Au sein de ces groupes de soutien, les femmes productrices et les petites entreprises ont formé des réseaux pour soutenir leurs voisins.

De même, face à cette crise, des initiatives de cuisines communautaires ont vu le jour. Entre-temps, les **groupes existants d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) ont fait preuve de résilience**, ont vu la demande pour leurs produits augmenter et ont également intégré de nouvelles formules de solidarité pour atteindre les personnes privées des ressources monétaires nécessaires à l'achat de nourriture.

Photo | Isa Álvarez Vispo

2.6 MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD (MENA)[5]

Dans la région MENA, selon les données officielles, environ 10,5 millions de personnes ont été infectées par le virus COVID-19, et 200 000 personnes en sont mortes. La pandémie a été une gifle supplémentaire pour une région déjà confrontée à des crises de longue date et à des conditions dans lesquelles le droit à l'alimentation est systématiquement remis en question et violé.

Les crises prolongées - perpétuées par les conflits, l'occupation et la guerre - ont engendré des conditions proches de la famine. Le **Yémen**, la **Syrie** et la **Palestine** sont particulièrement touchés par des situations d'urgence permanentes. Le **Yémen**, qui fait face à sa septième année de guerre et de conflit mené par l'Arabie saoudite, est considéré comme la pire crise humanitaire au monde : il continue à être confronté à de graves blocages alimentaires, à la hausse des prix des denrées alimentaires qui en résulte et à une famine généralisée. Le prix de plusieurs produits de base pour les ménages a plus que doublé entre février 2016 et octobre 2020. 80 % des personnes dépendent de l'aide alimentaire, et les agences humanitaires sont actuellement confrontées à un déficit de financement de 405 millions de dollars pour assurer les opérations. Certains craignent que les baisses de l'aide étrangère ne persistent encore pendant des années, les pays donateurs les plus riches s'attachant de plus en plus à soutenir leurs propres populations.

La Syrie est plongée dans un conflit depuis plus de 10 ans maintenant, à cause duquel on estime que 60 % de la population est confrontée à l'insécurité alimentaire. De nombreuses personnes ont été et continuent d'être déplacées à l'intérieur du pays ou migrent en tant que réfugiées, principalement vers les pays limitrophes que sont le Liban et la Turquie. Avant 2011, la Syrie produisait suffisamment de blé pour la consommation nationale. Le pain est un aliment de base essentiel dans le pays, en particulier pour les groupes à faible revenu. Cependant, le conflit continue de perturber la production de pain, notamment par la destruction systématique des boulangeries, ce qui entraîne une chute de l'offre et une flambée des prix. Les difficultés d'approvisionnement en blé ainsi que la dépréciation de la monnaie syrienne ont aussi contribué fortement à une situation d'insécurité alimentaire dans tout le pays. Si l'on ajoute à cela les effets de la pandémie de COVID-19, on estime que 4,5 millions de personnes supplémentaires ont été en situation d'insécurité alimentaire en 2020.

Depuis 2019, le **Liban** est en proie à un effondrement financier, résultat d'une mauvaise gestion à long terme des finances nationales et de la dette publique par des acteurs nationaux et internationaux. Cet effondrement a suscité des appels de la rue à réformer les structures politiques, qui favorisent l'élite et les plus riches. La livre libanaise est fixée à 1 500 pour un dollar américain depuis plus de deux décennies. En 2021, la crise financière a atteint de nouveaux sommets alors que la monnaie continue de s'effondrer, passant à 15 000 pour un dollar au printemps

5 Des informations supplémentaires pour ce chapitre ont été fournies par le Réseau d'Afrique du Nord pour la souveraineté alimentaire et l'Union of Agricultural Work Committees (UAWC) (Syndicat des comités de travail agricole (UAWC)).

2021. En moyenne, **les produits alimentaires coûtent aujourd'hui environ cinq fois plus cher qu'en 2019**. Alors que de nombreuses personnes sont déjà confrontées à des difficultés économiques, au chômage, ainsi qu'au **nombre élevé de réfugié·e·s dans le pays, dont plus de 850 000 Syrien·ne·s**, le prix des aliments et l'instabilité du marché continueront d'avoir un impact énorme sur la sécurité alimentaire de nombreuses personnes à travers le pays.

Les restrictions de marché liées à la COVID-19, y compris la fermeture des marchés hebdomadaires, des foires annuelles et des étals alimentaires, ont rendu **difficile pour les agriculteur·rice·s de la région MENA de vendre et de recevoir des prix adéquats** pour leurs produits.[6] Dans des pays comme la **Mauritanie**, les communautés pastorales ont souffert des restrictions de mouvement et de la fermeture des frontières, qui les empêchent de se déplacer avec leurs animaux à la recherche de fourrage et d'eau.

Des années de dépossession et de répression violente, ainsi que le blocus imposé par Israël à la bande de Gaza depuis 15 ans, affectent depuis longtemps l'économie locale et le système alimentaire. Le début de la pandémie n'a fait qu'aggraver la situation. Au cours des premiers mois de la pandémie, de nombreuses cultures ont dû être détruites à Gaza, car les marchés ne fonctionnaient pas normalement et les agriculteur·rice·s n'avaient aucun moyen de vendre leurs produits. L'augmentation des restrictions et des perturbations commerciales dans toute la **Palestine** occupée a eu un impact sur leur capacité à importer les intrants agricoles nécessaires et à exporter les produits palestiniens. Les mesures d'urgence ont également contraint les agriculteur·rice·s à vendre leurs produits à des prix nominaux, ce qui leur a fait perdre des revenus ou les a contraints à cesser toute activité agricole, créant ainsi une pénurie de certains produits alimentaires essentiels à Gaza. Les agriculteur·rice·s ont également rencontré des difficultés accrues pour accéder à leurs terres agricoles, une combinaison de restrictions de mouvement liées à la pandémie et de restrictions imposées par les forces israéliennes d'occupation autour de la zone tampon sur le périmètre de Gaza. Les pêcheurs ont signalé que la récente vague de chaleur, associée aux restrictions de confinement, a limité l'accès à la mer et réduit les prises. Ceux qui étaient encore en mer après le couvre-feu étaient empêchés de regagner le rivage jusqu'au lendemain matin.

Le mois de mai 2021 a été marqué par onze jours de tirs de roquettes et d'échanges de frappes aériennes entre Israël et les groupes armés palestiniens, faisant **plus de 250 morts**

6 Version anglaise de l'étude du Réseau nord-africain pour la souveraineté alimentaire et TNI à venir (août 2021).

et des milliers de blessé·e·s, dont la majorité vit dans l'enclave palestinienne occupée de Gaza. Dans un communiqué, le ministère palestinien de l'agriculture a déclaré que les pertes du secteur agricole dues à l'offensive israélienne en cours sur Gaza ont atteint 17 millions de dollars, les frappes israéliennes ayant directement visé des dizaines d'installations agricoles et d'entrepôts d'intrants agricoles. Les agriculteurs de la bande de Gaza, qui constituent l'épine dorsale de la survie et de la résilience du système alimentaire local, ont vu leur vie et leurs moyens de subsistance gravement menacés, car ils n'ont pas pu accéder à leurs terres et travailler. Les frappes aériennes israéliennes ont visé des bâtiments et des infrastructures civils et ont endommagé le seul centre de dépistage du coronavirus à Gaza, après qu'un immeuble résidentiel voisin a été touché, mettant gravement en péril l'infrastructure sanitaire déjà peu développée de Gaza et menaçant la vie de nombreux·ses Palestinien·ne·s qui luttent contre la pandémie.

Pendant les crises prolongées, et encore plus pendant la pandémie de COVID-19, les personnes vivant dans ces situations fragiles rapportent systématiquement que la production agricole locale a été une grâce salvatrice. En **Palestine occupée**, le gouvernement et les organisations de la société civile locales ont distribué des semences en plus de l'aide alimentaire afin d'encourager les jardins familiaux, dont on sait qu'ils facilitent l'accès à une alimentation saine.

Au cours de la pandémie, la forte dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires, notamment de céréales de base, a été un facteur déterminant dans l'aggravation de l'insécurité alimentaire. Suite à l'effondrement du prix mondial du pétrole, cette situation a été particulièrement difficile pour les pays exportateurs de pétrole. Étant donné leur double dépendance vis-à-vis des marchés internationaux (pour les revenus et pour les importations alimentaires), les pays exportateurs de pétrole comme l'**Algérie** ont été particulièrement vulnérables aux perturbations du marché. Les pays exportateurs de denrées alimentaires, qui dépendent des revenus de ces exportations, ont également souffert des perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales. La crise a également exposé les risques liés à la dépendance à l'égard des semences commerciales importées. Comme l'a fait remarquer l'Association des agriculteurs tunisiens :[7]

> *"De nombreux secteurs agricoles étaient très vulnérables à la dépendance vis-à-vis de l'étranger ; la plupart des semences sont importées de l'étranger et sont génétiquement modifiées, ce qui n'est un secret pour personne, et qui nous expose aux risques de perdre ces semences en temps de crise, c'est-à-dire après avoir perdu nos propres semences d'origine et être désormais incapables de fournir des semences en raison de la perturbation des routes commerciales."*

Comme dans d'autres régions, la fermeture des écoles a privé des millions d'enfants de leurs repas scolaires, qui constituent le principal repas de la journée et contribuent considérablement à leur alimentation. En ce sens, la fermeture des écoles a exacerbé la charge économique des ménages pauvres. En outre, la fermeture des écoles et de multiples autres services publics s'est traduite par une

7 N.d.T.: Traduction de la citation pour ce rapport.

augmentation du travail de soins à domicile, **qui a incombé aux femmes et à de nombreuses filles** qui ont dû aider leurs mères dans les tâches ménagères. En plus de ce qui précède, dans des pays comme le **Maroc**, les services d'aide aux femmes victimes de violences domestiques ont été fermés.

Dans toute la région, le chômage a grimpé en flèche pendant le confinement : la plupart des personnes qui ne travaillaient pas n'ont perçu aucun revenu. Suivant la tendance générale, ce fut un coup dur à supporter pour le vaste secteur informel. Les femmes ont été plus susceptibles d'être touchées par la perte d'emploi, ce qui s'ajoute au taux de chômage déjà élevé et aux salaires inférieurs - près de **80 % de moins que les hommes** - des femmes. Les conditions de travail déjà difficiles des travailleuses agricoles et des commerçantes se sont encore **détériorées dans le cadre de la crise de COVID-19**, en raison notamment des restrictions de mobilité et de la fermeture des étals de nourriture.

Un autre groupe particulièrement touché par la crise de la COVID-19 et ses impacts socio-économiques sont les personnes migrantes et réfugiées. La région est vaste et accueille des réfugié·e·s d'Afrique sub-saharienne ainsi que des pays de la région, principalement la **Syrie**, la **Palestine** et l'**Irak**. Constituant **jusqu'à 40 % de la main-d'œuvre de la région arabe**, ces personnes sont en première ligne pour assurer la fourniture de services essentiels, notamment la production alimentaire, mais elles sont aussi **les plus exposées aux risques d'infection et de perte de moyens de subsistance**. Les restrictions à la mobilité ont laissé de nombreux·ses travailleur·euse·s migrant·e·s bloqué·e·s dans les pays d'accueil, généralement sans accès à la nourriture et aux services essentiels, notamment l'eau potable et les services de santé. Ces personnes sont plus susceptibles de travailler dans le secteur informel en tant que salarié·e·s journalier·ère·s ou dans des emplois temporaires sans protection sociale, et sont donc plus vulnérables à la perte d'emploi et de revenu, ainsi qu'à la faim et la malnutrition aiguës qui en résultent. La perte d'emploi implique souvent aussi la perte du permis de séjour et le risque d'expulsion. Les travailleur·euse·s domestiques migrant·e·s - en majorité des femmes - ont subi de nombreuses épreuves, notamment l'enfermement au domicile de leurs employeurs, ce qui les a exposé·e·s encore davantage à la violence domestique et à des abus sexuels.

Dans la région arabe, **55,7 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire en 2020**, dont 26 millions de personnes déplacées de force. En raison de l'accès limité à l'eau, 74 millions de personnes n'ont pas été en mesure de maintenir des mesures d'hygiène contre le virus et restent exposées à un risque élevé d'infection.

Lorsque les premiers cas de COVID-19 ont fait la une des journaux il y a un an et demi, peu de gens auraient pu imaginer l'ampleur de la pandémie et ses conséquences désastreuses. Ce qui a commencé comme une crise sanitaire s'est rapidement transformé en une crise des moyens de subsistance et de l'alimentation. Des millions de personnes ont perdu leur emploi et leurs sources de revenus, tandis que le nombre de ceux et celles souffrant de la faim aiguë a atteint des sommets.

Si les tendances sont étonnamment similaires d'une région à l'autre, les répercussions sont loin d'être les mêmes pour toutes et tous. La pandémie et les mesures prises pour la contenir ont touché le plus durement les groupes marginalisés et défavorisés. Dans de nombreux cas, aucune garantie n'a été mise en place pour protéger leurs droits. Dans la plupart des pays, les systèmes de protection sociale se sont révélés incapables de protéger les plus démuni·e·s et de les aider à se remettre sur pied.

La pandémie a mis à nu la discrimination structurelle qui sous-tend nos sociétés et rend les gens vulnérables à la faim et à la malnutrition. Elle a mis en lumière à la fois les multiples vulnérabilités causées par le système alimentaire industriel mondial, et la résistance des systèmes alimentaires locaux et des petit·e·s producteur·rice·s de nourriture en temps de crise. Nous ne reviendrons pas à la normale - ce dont nous avons besoin, c'est d'un changement de cap radical.

La troisième édition du rapport sur l'état du droit à l'alimentation et à la nutrition met l'accent sur le droit à l'alimentation et à la nutrition dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Il examine les mesures prises par les gouvernements pour contenir la propagation du virus et les impacts qu'elles ont eus sur les différents groupes de population. Il donne également un aperçu de la manière dont les communautés et les groupes de la société civile du monde entier se sont organisés pour faire face à la crise et soutenir les personnes dans le besoin.

Publié par le Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition, avec le soutien de son secrétariat FIAN International, le rapport cherche à compléter et à créer un dialogue avec le rapport de la FAO sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI). Il met en lumière les causes structurelles de la faim et de la malnutrition, dont les chiffres ne font pas état.

Visitez le site du Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition : *www.righttofoodandnutrition.org/fr*